



HAL
open science

Quels sont les changements qu'implique la mise en place d'une bibliothèque virtuelle sur le centre de documentation de l'INERIS ?

Anne Trotin

► To cite this version:

Anne Trotin. Quels sont les changements qu'implique la mise en place d'une bibliothèque virtuelle sur le centre de documentation de l'INERIS ?. Sciences de l'information et de la communication. 2001. dumas-01736962

HAL Id: dumas-01736962

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01736962>

Submitted on 19 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TROTIN ANNE
Maîtrise SID
Rapport de stage
2001

Université LILLE 3
Charles de Gaulle

Quels sont les changements qu'implique la mise en
place d'une bibliothèque virtuelle sur le centre de
documentation de l'INERIS

Mme TELLIER
maître de
conférences en
informatique



TROTIN ANNE
Maîtrise SID
Rapport de stage
2001

Université LILLE 3
Charles de Gaulle

Quels sont les changements qu'implique la mise en place d'une bibliothèque virtuelle sur le centre de documentation de l'INERIS

Mme TELLIER
maître de
conférences en
informatique

Je remercie vivement monsieur Vaudelin,
responsable du centre de documentation
de l'INERIS pour sa confiance et
Madame Tellier pour sa disponibilité.

SOMMAIRE

Introduction	1
I. Analyse de l'existant et des besoins	
A. Analyse de l'existant	3
B. Analyse des besoins	7
II. Modèle conceptuel de bibliothèque virtuelle	
A. Un concept difficile à définir	9
B. Repenser le centre de documentation	11
III. Premier modèle proposé de bibliothèque virtuelle	
A. Une piste envisageable	15
B. Premières réalisations	19
Conclusion	21
Annexes	
Annexe 1 : Plaquette de l'INERIS	23
Annexe 2 : Organigramme de l'INERIS	24
Annexe 3 : Guide de l'utilisateur de DOCT	25
Annexe 4 : Présentation de l'équipe de DOCT	26
Annexe 5 : Plan de classement	27
Annexe 6 : Page d'accueil du site Intranet de DOCT	28
Annexe 7 : Enquête sur l'utilisation de la base de données « Current Contents »	29
Annexe 8 : Interface de recherche de « ScienceDirect »	30
Annexe 9 : Page du site Intranet présentant les outils de recherche	31
Annexe 10 : Guide de l'utilisateur de ScienceDirect	32
Annexe 11 : Index	33
Bibliographie	34

INTRODUCTION

L'INERIS¹ (institut national de l'environnement industriel et des risques) est un organisme pluridisciplinaire public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le gouvernement subventionne l'institut pour des recherches ou des rapports sur les risques pour l'environnement : l'institut a par exemple travaillé sur le naufrage de l'Erika ou sur l'accident du tunnel du Mont Blanc. Des sociétés privées ont également recours à l'INERIS : par exemple, une société voulant ouvrir une nouvelle usine peut commander une expertise afin de connaître les répercussions de son activité sur l'environnement. L'INERIS travaille principalement sur les risques chroniques, les risques accidentels, les sols et sous sols. Au sein de ces catégories plusieurs domaines scientifiques sont représentés². Le centre de documentation scientifique et technique³ (DOCT) a un rôle important à jouer au sein de l'INERIS. En effet, il est un maillon indispensable dans l'activité. Il fournit les documents et les outils documentaires nécessaires à la bonne conduite des missions, principalement des ingénieurs et des chercheurs. DOCT se divise en deux avec d'une part la bibliothèque et d'autre part les activités telles que la gestion des traductions, les inscriptions aux congrès...

Depuis peu, DOCT mène une politique visant à augmenter la place de l'informatique et des outils électroniques. Un projet d'informatisation du centre de documentation est en cours et devrait être terminé en 2002. Un site Intranet est sur le réseau depuis le début de l'année. L'utilisateur peut entre autre y retrouver des revues électroniques et des bases de données en ligne. Ce stage s'inscrit dans cette démarche. La mission était d'abord d'articuler et d'optimiser la version papier et la version électronique des abonnements aux revues et également de travailler sur le site Intranet de DOCT. Ce stage a été pour moi très intéressant car il a permis de mettre en pratique les enseignements (avec par exemple, la rédaction d'un mode d'emploi au format HTML ou encore la création d'un index) et aussi de découvrir des choses moins bien connues comme l'édition scientifique et plus généralement l'information scientifique et technique. Au delà des travaux demandés, ce stage a été l'occasion de réfléchir sur la manière de mettre en valeur les produits électroniques et d'assurer une articulation entre le support papier et les nouvelles technologies.

Il semble en effet très important de mener cette réflexion avant d'accumuler trop de ressources électroniques et d'être noyé dans la masse. A l'heure où de plus en plus de projets de bibliothèques dites numériques, électroniques ou encore virtuelles voient le jour et où l'édition scientifique se tourne de plus en plus vers les nouvelles technologies, il est justifié de se demander si un tel projet n'est pas envisageable pour le centre de documentation de l'INERIS. Cette forme de diffusion de l'information n'est pas sans conséquences sur les pratiques documentaires des usagers. Mais qu'en est-il pour les centres de documentations ou les bibliothèques mettant en place un tel système. Plus spécifiquement, quels changements impliquerait la mise en place d'une bibliothèque virtuelle sur le centre de documentation de l'INERIS ?

Ce rapport se propose de faire un premier tour d'horizon de la question. Il ne s'agit pas ici d'une étude de faisabilité. Cet état des lieux se décompose en trois parties : dans une première partie nous ferons le point sur le fonctionnement de DOCT et sur les besoins de ses

¹ Voir la plaquette de l'INERIS en annexe 1, page 23

² voir l'organigramme en annexe 2, page 24

³ voir le guide de l'utilisateur en annexe 3, page 25

usagers, dans une seconde nous établirons un modèle conceptuel d'une bibliothèque virtuelle, et enfin nous proposerons une première piste pour la réalisation du projet.

I. Analyse de l'existant et des besoins

A. Analyse de l'existant

Le centre de documentation de l'INERIS a plusieurs types d'activités : des activités propres à une bibliothèque ainsi que d'autres activités comme la gestion de traductions. Huit personnes, dont une à mi-temps, y travaillent⁴.

Les objectifs qualité de DOCT sont la satisfaction de l'utilisateur (interne ou externe) dans le cadre des missions de l'institut et dans le respect des normes⁵ et l'éthique professionnelle. Les usagers internes de DOCT (les « lecteurs ») sont l'ensemble du personnel de l'INERIS et plus particulièrement les ingénieurs et les chercheurs. Afin d'améliorer les prestations, le centre de documentation a mis en place des indicateurs (indice de fréquentation de la bibliothèque, nombre de prêts, nombre de demandes de revues en circulation ...)

1. Les prestations de DOCT

a. La bibliothèque

- Mise à disposition du fonds documentaire
- Circulation des revues, envoi de sommaires (la plupart des revues peuvent faire l'objet d'une circulation auprès des lecteurs ou, pour certaines, de l'envoi d'un sommaire
- Prêts d'ouvrages, congrès, rapports, thèses : les ouvrages sont prêtés pour une durée indéterminée (quand quelqu'un a besoin d'un ouvrage, il est demandé à la personne qui l'a emprunté.)
- Photocopies
- Achat d'articles, d'ouvrages
- Emprunt d'ouvrages auprès de bibliothèques extérieures
- Suivi de réglementation
- Veille de normes (les usagers demandent à être prévenus lors de la mise à jour ou de la parution de certaines normes.)
- Edition d'une liste des acquisitions de la bibliothèque diffusée mensuellement et annuellement, sur demande
- Recherche documentaire à l'aide des bases de données françaises et étrangères

⁴ voir la présentation de l'équipe de DOCT en annexe 4, page 26

⁵ norme NF EN ISO 9001 « Systèmes de management de la qualité- exigences »

- Mise à jour des documents

b. Autres activités

- Inscription aux congrès et colloques
- Les archives : il s'agit des archives techniques de l'INERIS, qui sont conservées dans un local d'accès contrôlé et peuvent être consultées sous certaines conditions. Il existe trois types d'archives correspondant aux trois âges des archives : les archives courantes, les intermédiaires et les définitives
- Les traductions : DOCT assure la gestion de l'ensemble des demandes de traduction vers le français ou vers une langue étrangère aux fins de publications ou de rapports de contrat. Le service fait appel, suivant les besoins, à des traducteurs indépendants spécialistes du domaine ou à des cabinets de traduction spécialisés.
- Adhésions aux sociétés savantes

2. Le fonds documentaire

Le fonds documentaire de la bibliothèque s'organise de la façon suivante :

- Les usuels (encyclopédies, ouvrages de référence, réglementations)
- Les ouvrages (environ 28000 titres rangés suivant une cote thématique⁶)
- Les périodiques (environ 330 titres)
- La réglementation, annuaires et catalogues industriels
- Les rapports
- Les normes
- Les documents disponibles à l'accueil : plans de ville, cartes routières.

Pour rechercher l'information, l'utilisateur a à sa disposition les outils suivants :

- Recherche de périodiques : une liste « état des collections de revues » est disponible en salle de lecture. Elle indique les abonnements en cours, les accès en ligne au texte intégral, ainsi que la localisation de l'ensemble du fonds des revues.
- Recherche d'ouvrages et de rapports : la base de données Coliver recense les ouvrages, actes de congrès, thèses, enregistrés depuis 1983, les rapports depuis 1991, les annuaires et catalogues industriels, la réglementation. Pour les ouvrages acquis avant 1983, des « tourniquets » auteurs et sujet les signalent.

⁶ voir le plan de classement en annexe 5, page 27

- Recherche sur CD-ROM : la plupart sont consultables sur micro ordinateur en libre-service et exclus du prêt. Certains sont accessibles via l’Intranet de DOCT. Depuis début 2001, l’usager peut effectuer une recherche depuis son propre bureau grâce aux bases de données mises à disposition telles que Current Contents, ILI Standards Infobase et aux quelques revues en texte intégral.

3. Le site intranet de DOCT⁷

Depuis le début de l’année 2001, le centre de documentation a mis à disposition de ses usagers, un site présentant les ressources documentaires et les prestations. L’ensemble du personnel de l’INERIS peut y accéder via le réseau interne. C’est Maryline Colas, responsable adjointe du centre de documentation, qui a créé le site et qui est chargée de sa mise à jour. L’usager peut trouver sur ce site :

- Les caractéristiques du fonds documentaire et le plan de classement
- Les revues accessibles en plein texte sur Internet
- Une page de recherche thématique d’information avec des liens vers les bases de données, des CD-ROM ou vers des sites Internet
- Une page présentant les nouveautés (aussi bien les nouvelles acquisitions que les nouveaux services)
- Les prestations avec par exemple la marche à suivre pour s’inscrire sur les listes de circulation des revues ou pour demander l’achat d’un document
- Une page présentant les interlocuteurs et la mission du centre de documentation

Le site se décompose en deux parties comme le centre de documentation, avec d’un côté la bibliothèque et de l’autre les autres activités à savoir, la gestion des traductions, les adhésions aux sociétés savantes, les inscriptions aux congrès et la gestion des archives.

4. L’adhésion à COUPERIN

Le centre de documentation a adhéré à COUPERIN (COnsortium Universitaire de PERIodiques Numériques) au mois de mai 2001.

a. Présentation de COUPERIN

COUPERIN est né de la volonté des bibliothèques universitaires de mutualiser leurs ressources pour pouvoir souscrire des abonnements à des revues numériques tout en faisant face à la hausse des coûts. COUPERIN compte actuellement 71 membres (universités, écoles, instituts nationaux polytechniques). L’IFREMER et le CEMAGREF sont également membres du consortium. COUPERIN est présidé par Jean Yves Mérindol, président de l’université Strasbourg I.

⁷ voir la page d’accueil du site en annexe 6, page 28

Les cinq objectifs de COUPERIN :

- Offrir aux utilisateurs un accès permanent et à distance, tout d'abord au texte intégral des revues électroniques, puis à d'autres documents électroniques et ainsi mieux assurer la mission des services communs de documentation (fourniture de documents, recherches documentaires)
- Négocier avec les éditeurs les licences d'accès et des conditions financières plus favorables.
- Mutualiser les abonnements et élargir ainsi la couverture documentaire des partenaires.
- Rendre égal pour tous l'accès au document au sein du consortium
- Permettre aux membres de choisir, parmi les accords négociés, ceux qui les intéressent.

b. Pourquoi COUPERIN ?

Grâce à cette adhésion l'INERIS peut bénéficier des titres des autres membres du consortium à des prix avantageux (souvent 10% du prix de l'abonnement papier chez le même éditeur). Ce n'est pas seulement pour cette raison que le centre de documentation a choisi d'adhérer à COUPERIN, c'est également par conviction : DOCT permet à l'INERIS de se positionner dans l'évolution de la publication scientifique. L'évolution des pratiques scientifiques favorise le développement des revues électroniques à cause de trois changements principaux :

- L'augmentation des articles publiés crée un trop grand décalage entre la rédaction de l'article et sa publication.
- L'importance que prennent aujourd'hui des sujets de recherche interdisciplinaires et la difficulté économique de lancer rapidement de nouvelles revues, favorisent les expériences de type journaux électroniques pour répondre à la demande.
- Les limites du médium papier pour traiter l'image, la modélisation numérique et le son présents dans de nombreux résultats scientifiques.

Ces nouvelles exigences créent de nouveaux besoins en matière de publication scientifique. La revue électronique est un moyen susceptible de répondre à ces attentes. Ce nouveau support modifie le processus de publication des articles scientifiques. De plus en plus certains auteurs souhaitent diffuser leurs articles avant qu'ils ne soient publiés dans une revue afin de limiter le décalage entre l'écriture de l'article et sa publication. Ces prépublications sont mises à disposition suivant deux types de procédures principales : l'envoi direct par un auteur de son article à une liste de collègues ou la constitution de services spécialisés de regroupement de prépublications.

Ces évolutions ne doivent pas être négligées par les organisations à caractère scientifique car il s'agit d'une réelle modification des pratiques scientifiques.

5. Le projet d'informatisation

DOCT a pour projet l'informatisation du centre de documentation. Ce projet couvrira le fonds documentaire c'est à dire la base de données Coliver contenant 15000 références bibliographiques actuellement gérées sous Access, les notices des 3 dernières années ainsi que celles correspondant aux ouvrages fondamentaux (usuels) seront complétées afin d'accroître leur valeur informationnelle. Le volume à numériser est estimé à environ 10000 pages, avec un accroissement de 5000 titres par an. Cette informatisation concerne également les productions internes INERIS : il s'agit de permettre à chaque utilisateur d'effectuer des recherches thématiques dans les articles techniques et dans certains rapports. Les rapports et dossiers versés aux archives depuis 1998, feront l'objet d'une numérisation du sommaire et/ou d'un résumé. Les publications seront intégralement numérisées par DOCT. La constitution d'une photothèque numérique est également envisagée. Les ouvrages du fonds documentaire, les archives et les publications seront accessibles par des bases de données. Chaque direction bénéficiera d'une base de données lui permettant de rechercher les documents de son propre fonds.

L'informatisation du centre de documentation découle d'un projet beaucoup plus global au niveau de l'institut tout entier. En effet, il y a plus de dix ans qu'il est question d'informatiser l'INERIS. Les réalisations de DOCT ne sont qu'une partie du projet. L'intention de numériser une partie du fonds, vient de l'actuelle adjointe et est géré par elle même et Jacques Vaudelin, responsable du centre de documentation.

B. Analyse des besoins

1. Des besoins difficiles à cerner

L'INERIS étant un institut pluridisciplinaire, il regroupe des métiers très différents : il y a des chimistes, des physiciens, des médecins, des écotoxicologues, des vétérinaires, des économistes, des statisticiens... . Au total 450 personnes travaillent à l'INERIS dont 205 ingénieurs et chercheurs. Cette multitude de spécialités rend l'appréhension des besoins difficile.

A partir de ce constat, une enquête auprès des ingénieurs et des chercheurs visant à comprendre les besoins et les attentes en matière de documents électroniques, semblait nécessaire. Cela n'a pas été possible car les personnes concernées n'ont pas le temps de répondre à une enquête qualitative. De plus l'enquête aurait été tronquée par les départs en congés de près de la moitié des effectifs.

2. Les moyens d'identifier les besoins

Le centre de documentation dispose pourtant d'indicateurs pour évaluer les besoins de ses usagers:

- Des enquêtes statistiques sont régulièrement menées. Par exemple, des statistiques datant du mois de décembre 2000 révèlent que 82.8% des avis exprimés (54% des personnes interrogées ont exprimé un avis) sont « satisfaits ou très satisfaits » des prestations proposées en bibliothèque. Toujours selon cette enquête, 65,9% des avis exprimés (35% des personnes interrogées ont exprimé un avis) sont

« satisfaits ou très satisfaits de la gestion et de l'accessibilité des archives. Enfin, 77.6% des avis exprimés (42% des personnes interrogées ont exprimé un avis), sont « satisfaits ou très satisfaits » de la gestion des inscriptions aux congrès.

- Les photocopies sur le fond sont notées chaque mois.
- Les demandes d'articles sont classées et permettent ainsi de connaître les revues les plus demandées.
- Des indices de fréquentation de la bibliothèque, de nombre de prêts, nombre de demandes de revues en circulation.
- Temps de connexion aux Current Contents. En plus de cet indicateur, nous avons décidé de faire une enquête de satisfaction. Nous avons diffusé un questionnaire aux 70 personnes ayant participé à la formation Current Contents, afin d'apprécier l'utilisation de cette base de données⁸.

Le fait de passer trois semaines à traiter les demandes de documents m'a beaucoup aidé à comprendre les attentes des usagers.

3. Les attentes des usagers

Un premier constat s'est très vite imposé : les utilisateurs du centre de documentation n'ont pas de temps à perdre. Leur premier souci est de trouver rapidement l'information. Il arrive souvent qu'ils aient besoin d'une information instantanément, c'est le cas principalement pour les normes. Ils ont besoin d'un intermédiaire pour les aider à trouver l'information ou même pour la chercher à leur place. Deuxième chose que j'ai pu remarquer ; les usagers connaissent assez mal le site intranet de DOCT. Certains ne savent pas ce qu'il contient et d'autres ne retrouvent pas l'information.

Au delà de ces généralités, il existe de grandes disparités entre les lecteurs. D'abord les unités ne « consomment » pas la même quantité d'informations : la direction des risques chroniques demande beaucoup plus de documents que le reste des services. Ceci s'explique facilement par le fait que cette direction fasse plus de recherches que les autres. Ensuite, les usagers n'ont pas la même familiarité avec les outils documentaires : certains se débrouillent très bien seuls, alors que d'autres ont besoin d'être accompagnés dans leurs recherches. Par ailleurs, certains sont tout à fait à l'aise avec les nouvelles technologies alors que d'autres préfèrent la version papier des documents.⁹

4. Les besoins de l'INERIS

a. L'informatisation du centre de documentation :

⁸ voir l'enquête en annexe 7, page 29

⁹ le même constat a été fait par le centre de documentation du Conseil Européen de la recherche nucléaire : « dans notre environnement, le papier est, paradoxalement, un support toujours très demandé »

L'informatisation du centre de documentation va inmanquablement créer des besoins. En effet la numérisation de documents ne se suffit pas à elle-même, il faut organiser les connaissances et mettre en place des services accompagnant cette informatisation.

b .Le plan 2001-2005

Ce plan, décidé au niveau européen, prévoit que d'ici 2005 un tiers des activités de l'INERIS sera consacrée à la recherche. Cette augmentation de « productivité » des chercheurs doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion autour de l'amélioration des prestations de DOCT et de sa politique documentaire. Les chercheurs ont en effet principalement besoin d'outils documentaires performants afin de mener une veille scientifique efficace. De plus les nouvelles technologies permettent aux scientifiques de gagner du temps car le circuit traditionnel de la diffusion d'articles se trouve écourté : ScienceDirect, par exemple, propose certains articles en mode « in press » c'est à dire mis en ligne dans une version non définitive (avant d'être publiés sous forme papier), mais néanmoins validés par des pairs et acceptés pour publication.

Ce relevé des besoins des usagers de l'INERIS montre qu'un projet de bibliothèque virtuelle peut être envisagé. Avant de proposer un premier prototype, il est indispensable d'établir le modèle conceptuel du projet.

II. Modèle conceptuel de la bibliothèque virtuelle

La mise en place d'une bibliothèque virtuelle nécessite une réflexion importante et la définition d'un cadrage théorique.

A. Un concept difficile à définir

1. Définition générale

Les réalisations de bibliothèques en ligne sont tour à tour appelées bibliothèques numériques, bibliothèques électroniques ou bibliothèques virtuelles. Ces termes sont souvent utilisés de manière interchangeable alors qu'ils ne devraient pas l'être. En effet, ces trois expressions ne désignent pas les mêmes concepts : le terme de bibliothèque numérique renvoie à une façon de coder les documents. La bibliothèque électronique fait référence à l'informatisation des bibliothèques et à l'automatisation de ses différentes fonctionnalités. Claude Bonnelly, directeur de la bibliothèque de l'université Laval au Québec, donne une définition assez intéressante de « bibliothèque virtuelle »¹⁰ : « la bibliothèque virtuelle n'est pas un lieu où l'on distribue des adresses URL et des mots de passe à des sources d'informations pour lesquelles on a négocié des licences institutionnelles ». Afin de définir ce qu'est une bibliothèque virtuelle, il fait parler les usagers et les professionnels. L'utilisateur considère que la bibliothèque virtuelle est un accès simple et convivial, à distance :

¹⁰ BONNELLY.C, Bibliothèques et NTIC : évolution ou révolution ?, colloque international de Fribourg *Nouvelles technologies de l'information et transmission des connaissances*, 1998

- A un ensemble de ressources dont il a besoin, quel qu'en soit le format, quel qu'en soit le support et quelle qu'en soit la localisation.
- A partir de son poste de travail personnel
- Au moyen d'un guichet unique offert par sa bibliothèque locale.

Toujours du point de vue de Claude Bonnelly, les professionnels considèrent qu'une bibliothèque virtuelle c'est :

- Une masse critique de ressources électroniques diverses (internes et externes)
- Un espace où la navigation de l'utilisateur à travers cette masse d'information est aisée.
- Un ensemble d'outils virtuels favorisant l'articulation entre la bibliothèque électronique et la bibliothèque traditionnelle.

Selon ce point de vue, une bibliothèque virtuelle est un lieu où se rencontrent d'une part des documents électroniques et des outils automatiques et d'autre part la réflexion de professionnels permettant d'organiser ces informations.

Cette façon de voir est également partagée par Gilles Deschatelets et Christine Dufour¹¹ qui ont pu dégager, de différentes définitions, certaines caractéristiques communes. Ainsi, la bibliothèque virtuelle est un accès à distance à un ensemble de ressources électroniques via un réseau de télécommunications. Selon cette même vision, Sylvie Tellier¹² décompose la bibliothèque virtuelle en trois grandes composantes :

- Une bibliothèque électronique
- Un réseau de télécommunications
- Des usagers

Si cette définition semble faire consensus, il n'en demeure pas moins qu'il existe différents types de bibliothèques virtuelles. Une bibliothèque virtuelle peut être un complément d'une bibliothèque « physique » ou une entité indépendante sans contrepartie physique. Dans ces deux cas les enjeux ne sont pas les mêmes : dans le premier cas, la politique mise en place doit assurer une continuité entre la structure traditionnelle et la bibliothèque virtuelle. Dans le deuxième cas les politiques sont développées uniquement pour le contexte électronique. De plus, plusieurs niveaux de bibliothèques virtuelles coexistent. Le niveau 1 composé uniquement de méta- données (par exemple un catalogue automatisé d'une bibliothèque accessible en ligne), le deuxième niveau est un ensemble de méta- données et de données, le niveau 3 se compose de méta- données, de données et de services (on est ici au niveau de la transposition du modèle conceptuel d'une bibliothèque traditionnelle au niveau électronique) et enfin le quatrième niveau est celui de la réalité virtuelle.

Même s'il existe encore plusieurs définitions, toutes s'accordent à dire que la bibliothèque virtuelle se démarque d'une bibliothèque numérique ou électronique car elle est organisée

¹¹ DESCHATELETS.G, DUFOUR.C, Etude de faisabilité pour la mise en place d'une bibliothèque virtuelle en sciences de l'information dans le cadre du projet SLISNET, Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information université de Montréal, février 1997

¹² Tellier. S, « La bibliothèque virtuelle : l'information au bout des doigts », Direction informatique, vol 6, no 1 (14 novembre 1993), p.14

grâce à l'intervention de professionnels. Ces différences de définitions et de terminologies laissent le champ libre à plusieurs interprétations. C'est à chaque bibliothèque ou centre de documentation de choisir selon ses besoins, sa propre acceptation du terme.

2. Notre définition

A partir de ces notions générales, il faut préciser quelle définition retenir pour le centre de documentation de l'INERIS. Nous retenons le terme de bibliothèque virtuelle et non de bibliothèque numérique ou électronique car comme nous l'avons dit plus haut, dans une bibliothèque virtuelle la connaissance est organisée. Il s'agit d'une bibliothèque virtuelle associée au centre de documentation déjà existant, le but étant de compléter les collections et les services (il n'est pas question ici de remettre en cause l'existence de la bibliothèque). Si nous reprenons l'idée de niveaux exposée précédemment, la bibliothèque virtuelle éventuellement mise en place au centre de documentation de l'INERIS, pourrait appartenir au troisième.

Pour utiliser le terme de « bibliothèque virtuelle » tel qu'il est défini, il apparaît nécessaire de se demander si DOCT a les moyens matériels et humains de développer et de tenir à jour un tel projet. Pour cela, retenons les trois principales composantes d'une bibliothèque virtuelle énoncées par Sylvie Tellier :

- Une bibliothèque électronique : pour qu'il y ait bibliothèque virtuelle, il faut qu'il y ait des ressources électroniques aussi bien locales (documents numérisés ...) que distantes (sites Internet, bases de données...). DOCT est déjà abonné à plusieurs revues électroniques, bases de données, CD-ROM mis en réseau...
L'informatisation va permettre d'accéder via le réseau aux notices bibliographiques des ouvrages, rapports, usuels, et publications de l'INERIS.
- Un réseau de télécommunications : le réseau nécessaire à la mise sur pied d'une bibliothèque virtuelle est déjà en place.
- Des usagers : au regard des besoins des usagers de DOCT, une bibliothèque virtuelle serait appréciée. Néanmoins, il semble important de faire des enquêtes auprès des intéressés c'est à dire principalement les chercheurs et les ingénieurs.

Ces trois composantes sont en effet des conditions sine qua non au projet de bibliothèque virtuelle. Cependant, un quatrième critère pourrait être ajouté ; les ressources humaines. Avant de se lancer dans un quelconque projet, il est fort conseillé de faire le point sur les disponibilités et les capacités de chaque employé. Cette étape est nécessaire car une bibliothèque virtuelle mobilise du temps et des savoir-faire lors de sa mise en place mais également pour assurer un suivi efficace. Nous pouvons dès à présent dire que les professionnels du centre de documentation ont les capacités pour mener un tel projet à bien. Maryline Colas a créé le site Intranet actuel, Marie-Claude Buck connaît très bien les besoins de chaque unité, Nicole Leveque est chargée de l'accueil des usagers et a un rôle de médiation.

B. Repenser les missions du centre de documentation

Le domaine des bibliothèques virtuelles est relativement jeune et en pleine expansion. De ce fait, aucun véritable consensus quant au modèle ou à la configuration que devrait avoir ce type de bibliothèque, n'est encore établi. C'est en fait le concept même de bibliothèque qui est interpellé au départ. En effet, les nouvelles technologies sont l'occasion de réfléchir sur une nouvelle conception de l'organisation des connaissances qui permet à la fois de repenser les bibliothèques mais qui doit hériter du savoir-faire des bibliothécaires pour ne pas entraîner le lecteur vers une surabondance et une désorganisation de l'information. Le meilleur moyen d'éviter cela est de chercher à retrouver toutes les facettes d'une bibliothèque traditionnelle dans la mise en place d'une bibliothèque virtuelle. Pour simplifier, une bibliothèque a trois types de missions : conserver des documents, organiser la connaissance, rendre des services au public. Il est essentiel de retrouver ces aspects dans le fonctionnement d'une bibliothèque virtuelle. Selon Gilles Deschatelets et Christine Dufour, on peut catégoriser les éléments de la bibliothèque virtuelle en « méta- données », « données » et « services ». Par méta –données on entend toute donnée décrivant d'autres données. Les données sont quant à elles composées de l'ensemble des ressources électroniques. On retrouve ainsi les trois principales missions des bibliothèques traditionnelles, adaptées à la bibliothèque virtuelle.

1 . Les données

Les données d'une bibliothèque virtuelle sont de deux types : des données se trouvant localement sur le serveur de la bibliothèque ou des données distribuées sur le web. La bibliothèque virtuelle permet effectivement de mettre à disposition de l'utilisateur une ressource supplémentaire : une liste de sites Internet. Ces ressources constituent une quantité de travail non négligeable pour les employés car Internet est tellement mouvant qu'une veille régulière semble indispensable. Une problématique bien particulière existe avec ce type de ressources : leur durée de vie. En effet, lorsqu'un lien est créé vers un site, il existe toujours le danger de voir ce dernier disparaître ou changer d'adresse. Même si ce site fait autorité dans son domaine, cela ne garantit en rien la pérennité de l'information. On peut donc se questionner sur la marche à suivre lorsque l'on découvre des ressources externes importantes pour la collection. Il paraît très important et même primordial de vérifier très régulièrement ces sources afin de garantir à l'utilisateur l'accès à l'information.

Pour ce qui concerne les données internes au réseau local, le problème de la pérennité se pose également. Les documents numériques sont sensibles à l'évolution technologique et aux changements d'organisation des serveurs. Un document magnétique doit être vérifié, rechargé et « maintenu » c'est à dire transcodé régulièrement pour rester lisible au fil de l'évolution des normes technologiques. La mission de conservation des documents prend alors une autre dimension. Il ne s'agit plus seulement d'entreposer des documents et d'assurer leur bonne conservation. La conservation des documents dans une bibliothèque virtuelle est beaucoup plus technique et à ce titre beaucoup plus coûteuse. Il est naturellement impératif que les professionnels prennent en considération cet aspect des choses.

2.Les méta- données

L'enjeu sans doute le plus important pour les bibliothèques virtuelles est l'organisation de la connaissance. En effet l'intervention d'un professionnel de l'information est absolument nécessaire pour ne pas entraîner l'utilisateur vers une perte de sens. Pour ce faire, il est important de réfléchir sur la manière de procéder.

Reprenons l'idée de départ : une bibliothèque virtuelle est avant tout une bibliothèque. Partant de ce principe, il suffit de retrouver les moyens qu'ont les bibliothèques pour organiser l'information. C'est en cataloguant les documents (description bibliographique, indexation) et en les classifiant qu'elles permettent une vision cohérente de la connaissance. Ainsi l'accès à l'information devient possible par sujet et par thème, la navigation dans les rayons remplissant le rôle de la découverte par proximité. Il est tout à fait possible de retrouver cet aspect dans les bibliothèques virtuelles.

Le projet de « bibliothèque virtuelle de périodiques » né de la collaboration de la vitrine APO (application pédagogique de l'ordinateur) du réseau collégial québécois, du ministère de l'éducation du Québec et de l'académie de Strasbourg, est à ce propos très intéressant¹³. Leur choix a été d'offrir une classification autre qu'alphabétique dans le but de faciliter le « bouquinage virtuel » : au moment de l'affichage des résultats (requête effectuée sur le catalogue), des liens vers des classes Dewey apparaissent. En fait, si le sujet de la requête figure dans l'intitulé d'une classe Dewey, cette classe s'affichera en guise de suggestion. Dès lors, le visiteur est invité à bouquiner « dans cette section » où il pourra trouver des informations complémentaires touchant d'autres aspects de son sujet. Cet exemple de réalisation est à retenir car il montre bien la possibilité de maintenir l'organisation d'une bibliothèque traditionnelle dans celle d'une bibliothèque virtuelle.

Naturellement il n'existe pas une seule solution. Il appartient à chaque bibliothèque ou centre de documentation de mettre en place son propre système d'organisation de la connaissance, le plus en adéquation avec les besoins des usagers. Pour les organismes ayant déjà un centre de ressources traditionnel, il paraît raisonnable d'organiser la bibliothèque virtuelle de la même manière que la structure en place, c'est à dire d'adopter la même classification et ainsi offrir à l'utilisateur une continuité entre sa bibliothèque ou centre de documentation classique et la bibliothèque virtuelle. Il existe aussi des solutions automatiques mises au point par les chercheurs en science de l'information mais nous n'aborderons pas cet aspect. Nous pouvons simplement dire que même si ces outils sont de plus en plus performants, le travail des professionnels reste le meilleur moyen d'avoir une indexation de qualité.

3. Les services

Les bibliothèques ou centres de documentation sont des lieux dans lesquels des professionnels peuvent guider le public souvent désorienté. Ce sont également des lieux où sont proposés des services. Reproduire cette notion dans une bibliothèque virtuelle reste essentiel.

a. les services traditionnels

- Le catalogage : on parle déjà de catalogage automatique grâce à l'utilisation de normes de description des objets de l'Internet afin d'éliminer la charge de travail lié au catalogage. Cependant une telle norme n'est pas encore en place. L'utilisation de méthodes traditionnelles peut offrir une solution simple et efficace.
- Le développement des collections : même dans le cadre d'une bibliothèque virtuelle, une politique de développement des collections est nécessaire. En effet, il convient de s'assurer d'avoir une politique bien établie afin d'avoir une collection

¹³ Laplante, I., Une bibliothèque virtuelle de périodiques dans les cégeps : une réalité qui dépasse les frontières, Education et francophonie, vol 26, numéro 1, 1998

électronique cohérente et lorsque cela s'applique, en harmonie avec les collections existantes.

- L'indexation : il est tout à fait possible d'employer des méthodes traditionnelles dans le cadre d'une bibliothèque virtuelle. Il existe des outils d'indexation automatique, cette solution est tout de même de qualité moindre que l'indexation manuelle.
- Les animations culturelles : les professionnels de l'information ont également pour fonction d'organiser des animations autour de thèmes particuliers et des rencontres notamment avec des auteurs. On peut imaginer de telles manifestations sur le réseau. Les messageries ou les chats peuvent être le lieu de débats et de rencontres avec les auteurs ou autres acteurs culturels.

b. Repenser le rôle du bibliothécaire

En créant des bibliothèques virtuelles, les professionnels doivent réfléchir aux services à mettre en place afin d'accompagner l'utilisateur dans son appropriation du nouveau système. Les préoccupations nouvelles des professionnels (sélection et validation des sources d'information, gestion administrative, technique et financière des autorisations d'accès des logiciels...) ne doivent pas leur faire oublier le rôle essentiel de la médiation.

La puissance des outils électroniques a tendance à révéler les lacunes des utilisateurs et à en amplifier les effets. La simple médiation s'avère insuffisante et un double besoin de formation et de suivi se manifeste, visant la familiarisation avec l'outil informatique et la méthodologie pour la recherche documentaire. Dans le cas contraire, il est à craindre qu'un fossé se creuse entre les usagers déjà à l'aise avec les outils informatiques et les débutants. Les bibliothécaires ou documentalistes doivent penser à mettre en place des formations personnalisées en se déplaçant pourquoi pas, directement chez les usagers concernés. En ce sens on peut dire, à double titre, que c'est la bibliothèque virtuelle qui vient à l'utilisateur et non l'inverse.

L'essor des bibliothèques virtuelles et plus généralement des nouvelles technologies de l'information impose une profonde révision de la manière de concevoir la profession : le documentaliste ou bibliothécaire n'est plus seulement un intermédiaire entre l'utilisateur et l'information. Les professionnels de l'information sont déjà et deviendront de plus en plus des concepteurs d'outils de navigation, des formateurs, des conseillers dans l'exploitation des nouvelles technologies et dans le repérage efficace de l'information. Il ne s'agit plus seulement d'interpréter les besoins des usagers et de trouver les réponses mais d'aller au devant de ces besoins dans un rôle d'écoute, et de communication. Les professionnels passent ainsi d'une image d'intermédiaire à celle de partenaire.

L'élaboration d'un modèle conceptuel apparaît comme une étape très importante dans un projet de bibliothèque virtuelle. Le fait de réfléchir plus particulièrement sur la terminologie permet de mesurer les implications de cette nouvelle forme de diffusion de l'information sur les centres de documentation ou bibliothèques. A partir de cette base théorique, nous pouvons à présent proposer une première forme de bibliothèque virtuelle pour le centre de documentation de l'INERIS.

III. Premier modèle proposé de bibliothèque virtuelle

L'idée de base est de concevoir une bibliothèque virtuelle qui calque le plus possible à la structure d'une bibliothèque classique. Le but n'est pas de créer une bibliothèque en ligne se suffisant à elle-même mais de penser cette bibliothèque comme un outil permettant à l'utilisateur de retrouver facilement l'information et comme un lieu de médiation entre l'information et l'utilisateur. De plus la bibliothèque virtuelle n'a pas ici pour vocation de remplacer le centre de documentation existant.

Ce projet ne peut être intéressant que si il répond à un besoin. Comme nous l'avons déjà dit, les usagers du centre de documentation de l'INERIS ont besoin de retrouver très rapidement et facilement l'information qu'ils cherchent. Ils ont également besoin d'outils documentaires suffisamment puissants pour assurer une veille scientifique efficace. Une bibliothèque virtuelle peut répondre à ces attentes. En effet, ce système offre à l'utilisateur une source d'information intéressante sans avoir à se déplacer. De plus l'utilisateur a accès à des outils électroniques lui assurant une veille de façon autonome. Le plus important est que la structuration de cet espace permette de retrouver l'information facilement et rapidement.

A. Une piste envisageable

1. Le contenu

Voyons dans un premier temps ce que devra contenir la bibliothèque virtuelle. Elle doit bien entendu reprendre le contenu du site intranet actuel afin d'assurer une continuité entre l'ancien système et le nouveau, et surtout parce que les informations du site intranet sont très utiles aux lecteurs.

- La description du fonds documentaire : le plan de classement des ouvrages, la liste des périodiques, la liste des normes, le plan des locaux. Cette description du fonds est souhaitable afin d'assurer une articulation et une continuité entre la bibliothèque virtuelle et le centre de documentation.
- Les prestations et les informations pratiques.
- Les outils de recherche : bases de données, sites Internet...
- Les revues électroniques

A ces données viendront s'ajouter les réalisations dues à l'informatisation du centre de documentation.

1. Les services

Repenser les services du centre de documentation est une étape majeure dans ce projet de bibliothèque virtuelle. L'enjeu est de développer des services capables d'accompagner l'utilisateur afin de lui faciliter la recherche d'informations dans une structure où le professionnel n'intervient pas physiquement. La réflexion n'est pas seulement importante pour les usagers,

elle l'est aussi pour les documentalistes: la numérisation des documents représente une charge de travail supplémentaire. De plus la bibliothèque virtuelle peut amener à redéfinir les missions de chacun, c'est un élément à prendre en compte dans les prises de décisions. Au regard de ces éléments, nous pouvons dresser une première liste de services à mettre en place avec la bibliothèque virtuelle.

- La médiation : il est important que l'utilisateur dispose d'un médiateur même dans le cadre d'une bibliothèque virtuelle car il peut avoir besoin d'aide ou de conseils. Cela est possible grâce à la messagerie interne. Afin d'éviter les questions redondantes, une rubrique « questions souvent posées » peut être envisagée. La disponibilité de professionnels pour répondre développe la confiance qu'un lecteur peut accorder à une bibliothèque virtuelle. Dès lors, il faut s'assurer que la personne chargée de l'accueil du centre de documentation a le temps de prendre en charge ce service supplémentaire et d'offrir des prestations de qualité à la fois au centre de documentation et pour la bibliothèque virtuelle.
- Les demandes de documents : la demande de documents est l'un des premiers services auquel on pense quand on parle de bibliothèque virtuelle. Ce service peut en effet faciliter les démarches de l'utilisateur qui d'un simple clic peut envoyer un formulaire à travers le réseau. Cette initiative serait sans doute appréciée par les usagers mais elle ne peut aboutir à cause de la norme garantissant la « qualité » du mode opératoire lors de la demande de documents¹⁴.
- Les pages thématiques : on entend par pages thématiques des guides bibliographiques électroniques qui orientent l'utilisateur vers les sources d'informations spécialisées disponibles localement et vers des sources d'informations externes. Pour cela il faut dans un premier temps choisir les grands domaines : on pourra retenir les principaux sujets d'étude de l'INERIS. Ces pages présenteront les ouvrages fondamentaux du sujet ainsi que les cotes classificatoires cadrant avec le sujet, une liste de périodiques, des bases de données, des CD-ROM et des sites Internet intéressants. Elles seront un premier éclairage pour quelqu'un recherchant des informations sur un sujet particulier et n'ayant aucune piste pour commencer. On considère ces pages comme un service car une veille, principalement des sites Internet est indispensable. On signalera à ce propos l'existence du site web Mind-it¹⁵ qui propose gratuitement une observation automatique de pages web par un robot : cet outil parcourt régulièrement les adresses URL et détecte tout changement et toute intervention (ajout, correction, suppression de données), migration d'adresse, disparition de la page. Ce service est utilisé par le CERN¹⁶ (organisation européenne pour la recherche nucléaire)
- DSI (Diffusion sélective de l'information) : ce service est particulièrement recommandé si l'on veut permettre aux ingénieurs et chercheurs de faire une veille scientifique efficace. Des outils documentaires (Current Contents, ScienceDirect) proposent des systèmes d'alertes par messagerie. DOCT a intérêt à prendre cette fonction en compte lors de ses prochains choix d'outils documentaires. Afin de compléter ces DSI automatiques, il serait intéressant de proposer aux lecteurs une

¹⁴ Norme NF EN ISO 9001

¹⁵ <http://mindit.netmind.com>

¹⁶ Pignard.N, Geretschlager.I, Jerdelet.J, Le traitement informatique de ressources électroniques au CERN, Documentaliste- science de l'information 2001, vol38, numéro 1

veille manuelle pour plus d'exhaustivité. Ce service est cependant difficilement réalisable car il demande un travail considérable.

- La formation : c'est un service essentiel qui doit accompagner la mise en place de la bibliothèque virtuelle. L'enjeu est de ne pas marginaliser les usagers ayant quelques difficultés avec les outils électroniques. La première étape est l'information des usagers sur les outils électroniques proposés : cela passe par la rédaction de guides d'utilisation.

Les formations sont non seulement un bon moyen d'aider l'utilisateur dans son appréhension du document électronique mais elles sont également l'occasion de présenter les prestations et les réalisations, et ainsi de promouvoir le centre de documentation. Cette information peut être très utile quand on sait que certaines personnes ne connaissent pas toutes les réalisations de DOCT.

Il est déjà prévu une formation à ScienceDirect prochainement. En plus des formations sur les outils documentaires, il est à envisager une formation sur la recherche documentaire. Pour cela une enquête serait sans doute utile. L'équipe de DOCT souhaite que ce soit elle qui aille vers les usagers et non l'inverse. Pour ce faire, les employés du centre de documentation vont se déplacer pour offrir les formations directement dans les unités. Ainsi ce service pourra être personnalisé.

3. Schématisation du modèle

Nous avons présenté précédemment le contenu et les services susceptibles de concerner la bibliothèque virtuelle. L'étape suivante est la proposition d'une organisation, d'une schématisation du modèle.

Le souci de cette démarche est de trouver une organisation simple et une interface conviviale dans le but de faciliter la recherche à l'utilisateur. Pour ça, il faut que la navigation à travers les différentes ressources soit aisée et qu'un minimum de plates-forme¹⁷ soient disponibles afin que le lecteur s'y retrouve facilement et ne perde pas de temps à rechercher la même information sur différents outils. L'informatisation va permettre d'utiliser une seule plate-forme pour rechercher des ouvrages, des usuels, des rapports, des publications... Une interface unique pour l'ensemble des périodiques électroniques serait vraiment très utile pour l'utilisateur : l'idéal serait d'avoir un moteur de recherche suffisamment puissant pour balayer les notices de la totalité des revues électroniques disponibles à DOCT. Il est important de veiller à ce que cet outil soit aussi efficace et agréable à utiliser que la fonction « search » de ScienceDirect pour citer un exemple¹⁸ : l'utilisateur doit pouvoir faire une recherche simple ou avancée, rechercher dans plusieurs champs et dans plusieurs sources, et retrouver une fonction « aide ». On peut également faciliter la navigation entre les différentes sources électroniques grâce aux liens hypertextes. Par exemple, il est désormais possible sur la base de données Current Contents, d'activer un lien vers ScienceDirect ou un autre outil. L'utilisateur faisant une recherche sur cette base, peut simplement en cliquant, basculer immédiatement sur l'article de ScienceDirect répertorié par Current Contents. Ce service représente un gain de temps très appréciable et une navigation agréable.

Afin de présenter relativement clairement la première représentation de la bibliothèque virtuelle, nous proposons un schéma.

¹⁷ nous entendons par plate-forme, moyen d'accès ou interface

¹⁸ voir annexe 8, page 30

Intranet



Documentation scientifique



Accueil Bibliothèque

Autres activités



Le fonds

Les bases
de données
internes

Les revues

Les normes
et la
réglementation

Les dossiers
thématiques

Les outils
de
recherche

Nouveautés

Les
prestations

Informations
pratiques

Précisons le contenu de ces pages :

- La page d'accueil : elle doit annoncer le reste de la bibliothèque virtuelle. C'est à partir de cette page que les liens vers les différentes ressources sont créés (à la fois grâce aux grandes rubriques et à un index). Il serait intéressant de faire figurer également des informations comme les nouvelles acquisitions, les réalisations à venir... . On pourra aussi signaler à l'utilisateur qu'il peut poser des questions via la messagerie interne. Les liens vers les ressources documentaires et les informations sur le fonctionnement du centre de documentation ne doivent pas être mis sur le même plan. Il conviendra d'organiser cette page d'accueil au mieux afin que le visiteur retrouve aisément l'information grâce à une interface conviviale.
- Le fonds : il est actuellement présenté sur le site intranet de DOCT. Cette page pourra donc être reprise.
- Les bases de données internes : cette plate-forme fait partie du projet d'informatisation. On peut simplement dire que vraisemblablement, chaque type de documents (publications, rapports...) aura sa propre base de données.
- Les revues : c'est peut être le changement le plus important à prévoir. La liste actuelle des revues sur support papier est disponible sous Excel. Le premier travail à accomplir est de présenter cette liste au format HTML permettant de créer des liens vers la version électronique quand celle-ci est disponible et ainsi d'offrir une interface beaucoup plus conviviale. Le deuxième objectif est l'acquisition d'un système permettant de rechercher dans l'ensemble des revues électroniques grâce à une plate-forme unique. L'avantage de ce système est énorme : il évite de rechercher, dans plusieurs ensembles de revues électroniques, la même information et par conséquent de gagner énormément de temps.
- Les normes et la réglementation : ce type de document est très important pour les usagers du centre de documentation, c'est pour cette raison que cette partie de la bibliothèque virtuelle ne doit absolument pas être négligée. Actuellement, le site intranet signale sur différentes pages toutes les informations concernant les deux sujets (liste des normes disponibles au centre de documentation, prestations, sites Internet...). Nous proposons de séparer les normes et la réglementation et de présenter sur la même page tout ce qui a trait à l'un ou l'autre de ces domaines. L'utilisateur pourra ainsi retrouver toutes les informations dont il a besoin pour la recherche de normes ou de réglementation particulière. Ceci n'empêche pas, bien sûr, de parler des normes ou de la réglementation dans d'autres pages comme par exemple dans la rubrique « prestations ».
- Les dossiers thématiques : comme nous l'avons déjà dit précédemment, les dossiers thématiques sont utiles pour commencer la recherche sur un sujet donné.
- Les outils de recherche : les pages consacrées aux outils de recherche s'inspireront vraisemblablement des pages existantes¹⁹.
- Les nouveautés : comme son nom l'indique, cette rubrique signale aux lecteurs les nouveautés du centre de documentation.

¹⁹ voir l'annexe 9, page 31

- Les prestations : ceci présente les services du centre de documentation.
- Informations pratiques : il s'agit de donner les horaires d'ouverture, de présenter les locaux, l'équipe de DOCT ...

B.Premières réalisations

Si la bibliothèque virtuelle n'est pas encore élaborée, quelques réalisations préfigurent sa mise en place. Ces premiers pas permettent au lecteur de se familiariser progressivement avec les documents électroniques et permettent à DOCT de sonder les réactions avant d'aller plus loin. La mise à disposition d'un intranet, de bases de données en ligne et de revues électroniques sont les premières étapes. Le stage a été l'occasion de continuer ce travail.

1.ScienceDirect

ScienceDirect est une collection de revues électroniques éditées par Elsevier et des éditeurs partenaires. C'est l'un des premiers éditeurs avec lequel COUPERIN a négocié. Grâce à ces négociations, ScienceDirect offre l'accès à environ 1200 revues scientifiques à un tarif préférentiel pour les membres du consortium.

a. L'enquête

Afin de déterminer si ce produit documentaire est intéressant pour DOCT, nous avons réalisé une enquête. Dans un premier temps, j'ai recensé les abonnements de DOCT chez cet éditeur pour l'année 2001. A partir de cette liste, il a fallu voir si le surcoût de cet abonnement ne serait pas trop important pour le budget du centre de documentation. Mais la partie sans doute la plus importante de ce travail a été de savoir si les usagers sont susceptibles d'avoir besoin des revues de ScienceDirect. L'enquête ne s'est pas faite auprès des lecteurs, elle a été réalisée grâce à un indicateur : les commandes d'articles auprès de l'INIST (institut national de l'information scientifique et technique). Ces commandes ont permis de savoir si des titres faisant partie de ScienceDirect sont souvent demandés à l'INIST. Afin de déterminer si d'autres titres seraient susceptibles d'intéresser les lecteurs, deux membres de l'équipe de DOCT, connaissant bien les pratiques documentaires à l'INERIS, ont été consultés. Cette enquête a permis de conclure que ScienceDirect est un outil adapté aux besoins de l'INERIS et aux attentes des usagers.

b. Mise en valeur de ScienceDirect.

La mise en valeur de cet outil s'est faite en plusieurs étapes : la première a été de tester le produit succinctement et d'envoyer un message via le réseau pour signaler la mise à disposition de ScienceDirect sur l'intranet.

Il a fallu ensuite exploiter toutes ses possibilités. Ce test a été réalisé par une documentaliste chargée des recherches documentaires et moi. Une fois l'outil mieux cerné, j'ai présenté le produit au reste de l'équipe et rédigé un mode d'emploi²⁰. Cette étape a sans doute été la plus délicate. En effet, ne connaissant pas encore suffisamment les usagers, je ne savais pas exactement ce qu'ils attendaient d'un mode d'emploi. Plus précisément, je ne savais pas ce

²⁰ voir le mode d'emploi en annexe 10, page 32

qu'il était utile de dire et ce qu'il ne l'était pas. Je craignais en allant trop dans les détails de faire un mode d'emploi pour novices. En fin de compte, je n'ai pas suffisamment insisté sur des étapes qui me paraissaient évidentes. J'ai alors réalisé la difficulté de se mettre à la place des usagers et de savoir exactement ce qu'ils attendent. En ce qui concerne la forme de ce guide, j'ai choisi le format HTML car il donne un résultat plus esthétique et surtout les liens hypertextes offrent des possibilités de navigation que ne permet pas le format Word par exemple. J'ai souhaité le présenter sous forme de menu pour que les lecteurs déjà à l'aise avec les outils électroniques puissent aller directement aux éléments qui les intéressent et qu'ils ne soient pas obligés de parcourir l'ensemble du guide. Ce type de présentation est à privilégier quand les usagers n'ont pas le même niveau de familiarisation avec les produits documentaires et les mêmes attentes. Les logos de ScienceDirect ont pu être récupérés afin de les intégrer dans le mode d'emploi pour que l'utilisateur fasse facilement le parallèle entre le guide et l'outil. Le guide d'utilisation de ScienceDirect a ensuite été mis sur le site intranet à la fois dans la rubrique « nouveautés » et dans « revues accessibles par Internet ».

Le travail de mise en valeur passe aussi par l'information des lecteurs au coup par coup : quand certains usagers demandent des articles disponibles sur ScienceDirect, l'équipe les lui signale et en profite pour lui expliquer succinctement le fonctionnement de l'outil.

La prochaine étape de la mise en valeur de ScienceDirect est la formation. Ces formations seront faites directement dans les unités (les documentalistes vont se déplacer auprès des lecteurs et non l'inverse). Ce système permet de personnaliser les formations et ainsi de mieux répondre aux attentes. Il est également à prévoir une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs de ScienceDirect.

2. Création d'un index²¹

L'augmentation des données sur le site Intranet a posé un problème. Même si les données étaient organisées de façon thématique, les lecteurs semblaient avoir de plus en plus de mal à retrouver l'information rapidement et simplement. La solution a été trouvée avec la création d'un index. L'objectif était d'amener rapidement le lecteur à la page présentant l'information recherchée. Le choix a été de ne pas établir de liens directs entre l'index et les documents électroniques car la plupart ont besoin d'un mot de passe, une page intermédiaire était donc indispensable. Le plus difficile a sans doute été de se mettre à la place des usagers afin de savoir comment ils allaient chercher dans l'index. C'est pour cette raison que les mêmes termes figurent sous des entrées différentes. Par exemple, quelqu'un recherchant la base de Données Current Contents peut la retrouver sous la lettre « C », mais aussi grâce à l'entrée « bases de données via DOCT » et encore à travers « recherche d'information via DOCT ».

Il n'y a eu ni échos positifs ni échos négatifs quant à la création de cet index. Cependant, les premières réponses de l'enquête des Current Contents²² montrent que les usagers ont un peu de mal à s'y retrouver dans la masse d'informations et d'outils disponibles. Cet index semble donc bien répondre aux attentes des lecteurs. Par conséquent il paraît important de garder cette idée pour la bibliothèque virtuelle.

²¹ voir l'index en annexe 11, page 33

²² L'enquête sera exploitée ultérieurement

CONCLUSION

Mon stage au centre de documentation de l'INERIS a été très formateur. Je me suis rendu compte de la difficulté de cerner les besoins des usagers et de comprendre leurs attentes pour, par exemple, rédiger un mode d'emploi. Ce que j'ai trouvé vraiment intéressant dans ce stage, c'est de pouvoir participer aux tâches quotidiennes et ainsi de voir différents aspects de la vie d'un centre de documentation. L'autre point positif est que j'ai réalisé plusieurs types de travaux : un mode d'emploi, un index, une enquête de satisfaction et à travers ce rapport j'ai abordé une question beaucoup plus théorique.

Le but de ce rapport n'était pas de faire une étude de faisabilité mais de mener une première réflexion autour de la mise en place d'une bibliothèque virtuelle et surtout de voir quels changements ce projet pourrait entraîner pour DOCT.

Nous avons vu qu'il n'existe pas seulement un type de bibliothèque virtuelle. En effet, même si les écrits sont très nombreux sur le sujet, il n'en ressort aucune tendance définitive quant au modèle à privilégier. Chaque organisme doit définir sa propre structure suivant ses convictions et surtout suivant les besoins de ses usagers. En ce qui concerne le centre de documentation de l'INERIS, nous suggérons que le type de bibliothèque virtuelle retenu ressemble au modèle conceptuel d'une bibliothèque traditionnelle c'est à dire un ensemble de données, de méta-données et de services. Cette définition doit être privilégiée pour répondre au mieux aux attentes des usagers de DOCT, à savoir être aidés dans leurs recherches et gagner du temps. Depuis la mise à disposition d'outils électroniques comme la base de données Current Contents ou ScienceDirect, les lecteurs ont des difficultés à se repérer dans cette masse de documents. Ce nouveau besoin doit naturellement être pris en considération.

Ce rapport a montré également que le projet de bibliothèque virtuelle n'est pas sans conséquences sur le centre de documentation. Si DOCT souhaite mener à terme ce projet, il faudra prévoir quelques changements. Ces changements se trouvent principalement au niveau des services ; la médiation auprès des usagers doit être plus que jamais au centre des préoccupations. Cette aide se situe à plusieurs niveaux : il s'agit d'abord d'être suffisamment disponible pour répondre aux questions par la messagerie, et d'assurer des formations sur les outils documentaires proposés, sur la recherche documentaire et pourquoi pas sur des logiciels comme EndNote. Des services visant à faciliter la recherche aux usagers et à leur permettre de gagner du temps doivent être également au centre de la réflexion. Cela peut être dans un premier temps la création de pages thématiques donnant les principales ressources et pistes de recherche sur un domaine précis. Ce type de service va demander essentiellement du temps et donc la mobilisation de ressources humaines importantes. Le changement va aussi se situer dans la politique d'acquisition : les ressources électroniques vont sans doute être privilégiées par rapport au support papier. La bibliothèque virtuelle ne doit pas être non plus une accumulation de documents électroniques qui se ferait au détriment d'une bonne organisation de l'information. Il est même recommandé de laisser une place importante dans la politique d'acquisition, aux systèmes permettant de lier les différentes ressources²³. Enfin, les changements dus à la mise en place d'une bibliothèque virtuelle et même plus simplement au développement des ressources électroniques sont d'ordre conceptuel. La bibliothèque virtuelle inaugure un nouveau type de relations entre le professionnel et l'utilisateur : l'utilisateur n'a plus à se déplacer, c'est la bibliothèque qui vient à lui. Dans le cas qui nous intéresse ce changement ne sera pas aussi net car le modèle choisi n'a pas pour but de faire disparaître le centre de documentation « physique ». Tout de même, les pratiques des lecteurs et du coup de l'équipe

²³ On peut citer ici l'exemple du système permettant d'établir un lien entre la base de données Current Contents et ScienceDirect.

de DOCT s'en trouveront bouleversées. Le centre de documentation aura pour mission supplémentaire d'aller davantage vers l'utilisateur. Ceci passe notamment par les formations personnalisées données directement dans les unités, et par l'information régulière des lecteurs sur les nouveautés mais aussi sur des outils déjà présentés et sur les changements éventuels dans la mission de DOCT.

Nous pouvons terminer en disant que le centre de documentation de l'INERIS peut prolonger cette réflexion car il a certainement les moyens de mener à bien ce projet et surtout une bibliothèque virtuelle pourrait apporter une réponse supplémentaire aux attentes des usagers. Reste à définir plus clairement le projet et à s'accorder sur le fond et la forme de cette bibliothèque virtuelle.

ANNEXE 1
PLAQUETTE DE L'INERIS

INERIS

INSTITUT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET DES RISQUES

Risques
chroniques



Risques
accidentels

Risques du **sol**
et du **sous-sol**



Certification

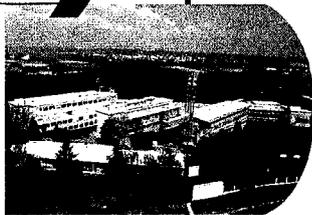


Valorisation
et **formation**



L'INERIS :

un expert national
au service
de la sécurité
industrielle et sanitaire



L'Institut a pour mission d'évaluer et de prévenir les risques accidentels ou chroniques pour l'homme et l'environnement liés aux installations industrielles, aux substances chimiques et aux exploitations souterraines. Créé en 1990, l'INERIS est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Un potentiel de recherche pour l'expertise

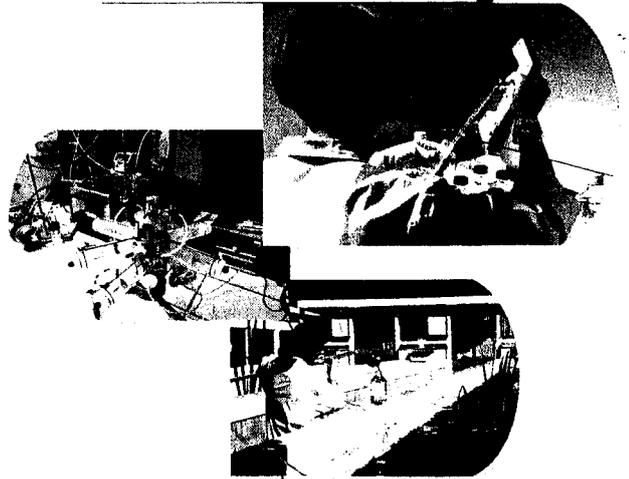
Institut pluridisciplinaire, l'INERIS effectue des activités de recherche et d'expertise à la demande des Pouvoirs Publics et des industriels. Il regroupe des équipes d'ingénieurs, de chimistes, de physiciens, de médecins, d'écotoxicologues, de vétérinaires, d'économistes, de statisticiens et de spécialistes de l'évaluation des risques, soit 450 personnes dont 205 ingénieurs et chercheurs.

L'INERIS conjugue l'approche expérimentale, la modélisation, l'approche méthodologique des risques, ainsi que le retour d'expérience pour une meilleure compréhension des phénomènes à l'origine des risques.

Implanté à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise, l'INERIS est doté de laboratoires d'analyses physico-chimiques et de moyens d'essais parmi les plus importants au plan national.

Nos domaines

Risques chroniques



Évaluation et prévention des risques sanitaires et environnementaux liés aux substances chimiques et aux polluants.

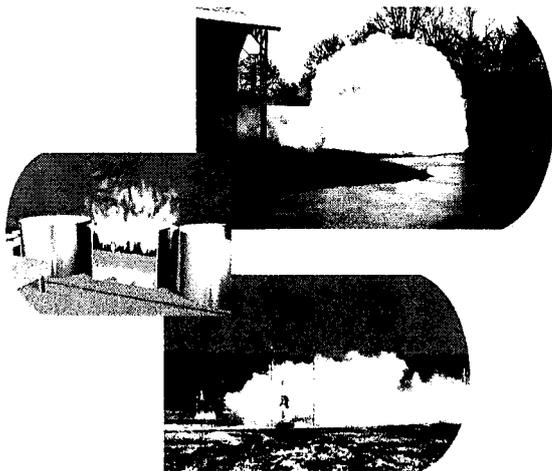
L'INERIS est un organisme de recherche et d'expertise de référence en matière d'évaluation des risques chroniques liés aux substances toxiques ou dangereuses. Ses principales missions en matière de risques chroniques sont les suivantes :

- ▮ Connaître avec précision les concentrations de polluants dans l'air, les sols et les eaux (métrologie et modélisation des émissions à la source, des transformations et du devenir des polluants)
- ▮ Contribuer, au niveau national, à la mise en œuvre de la législation européenne relative aux substances chimiques
- ▮ Mesurer et évaluer l'exposition des populations aux substances dangereuses (manufacturées ou naturelles) présentes à l'état de traces dans l'air, les sols, les eaux
- ▮ Déterminer les effets biologiques à long terme des polluants
- ▮ Fournir des outils économiques aux gestionnaires des risques

Ces travaux orientent les décisions publiques et les actions des gestionnaires chargés de la prévention des risques. L'INERIS joue un rôle d'expert technique et scientifique auprès des Pouvoirs Publics en tant que Pôle national d'écotoxicologie et également au sein du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air. Il apporte également son appui à la Commission Européenne, aux entreprises, aux collectivités locales et aux instances nationales et internationales de normalisation.

d'intervention

Risques accidentels



L'INERIS propose une expertise scientifique et technique dans le domaine des risques accidentels liés aux activités industrielles et aux systèmes de transport (matières dangereuses...). Son action vise à améliorer le niveau de sécurité et à limiter les effets d'un accident au cours du processus industriel :

Caractériser des sources d'incendie et d'explosion

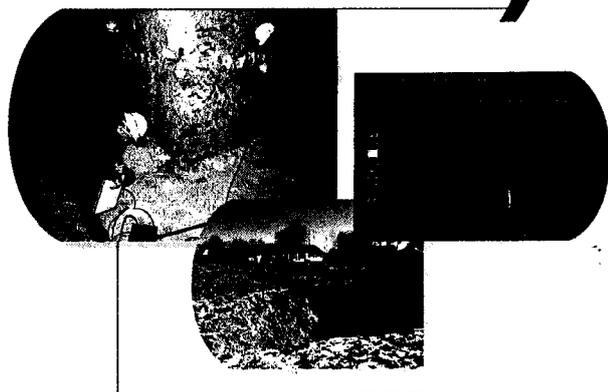
Développer les connaissances scientifiques sur les accidents et leurs conséquences (essais en vraie grandeur, modélisation...)

Évaluer et hiérarchiser les risques d'une installation industrielle (analyse du risque, étude de danger, étude d'impact)

Fournir une expertise pour l'aide à la décision et à la gestion des risques (tierce expertise, assistance et mise en place de plans d'urgence, retour d'expérience)

Des projets de recherche de haut niveau, ainsi qu'une participation à l'élaboration de la réglementation nationale et européenne en matière de risques accidentels garantissent une expertise adaptée aux préoccupations des Pouvoirs Publics et des industriels.

Risques du sol et du sous-sol



Prévention des risques accidentels liés au comportement du sol et du sous-sol, aux émissions gazeuses et à l'hydrogéologie.

L'INERIS évalue les risques géotechniques associés aux exploitations (mines, carrières), ainsi qu'à certains sites naturels et mesure l'impact des ouvrages, des sites pollués, des décharges et centres d'enfouissement techniques sur l'environnement :

Ouvrages souterrains de stockage ou de génie civil, mines et carrières, pentes et falaises sous-minées.

- ▀ Évaluation des risques d'instabilité de terrain et surveillance des ouvrages (dimensionnement du soutènement, écoute microsismique...)
- ▀ Zonage des risques de mouvements de terrain et contribution à la réalisation des Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPR)
- ▀ Évaluation et prévention des risques liés aux émissions gazeuses en provenance du sol ou du sous-sol
- ▀ Évaluation de l'impact sur les eaux souterraines et de surface

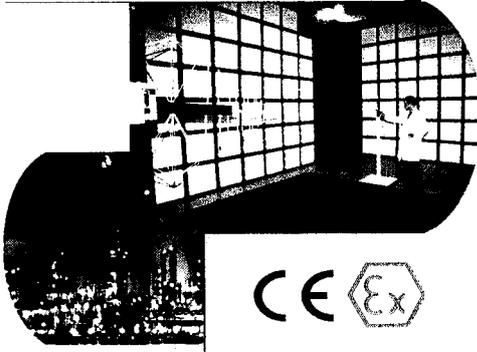
Décharges et Centres d'enfouissement technique.

- ▀ Évaluation des performances des barrières d'étanchéité actives (géomembranes) et passives (argile) et des ouvrages de retenue (digues, talus)
- ▀ Impacts des polluants sur l'eau (lixiviats dans les nappes phréatiques et les eaux de surface)
- ▀ Impacts sur l'air et risques accidentels pour l'homme liés aux émissions gazeuses

Par ailleurs, les ingénieurs en hydrogéologie de l'environnement apportent leurs compétences aux spécialistes des risques chroniques pour l'évaluation des dangers présentés par les sites et les sols pollués.

L'INERIS met son expérience confirmée dans le domaine de la sécurité des exploitations minières au service des Pouvoirs Publics, des entreprises et des maîtres d'ouvrages et des maîtres d'œuvre (études, expertises). En outre, l'INERIS participe à l'évolution de la réglementation et propose des mesures pour garantir la sécurité des personnes, des habitations et de l'environnement.

Certification



Réduction et maîtrise des risques par l'assurance de la mise en conformité aux règles de sécurité des équipements, matériels et produits mis en œuvre au cours des processus de production industrielle ou du transport de matières dangereuses.

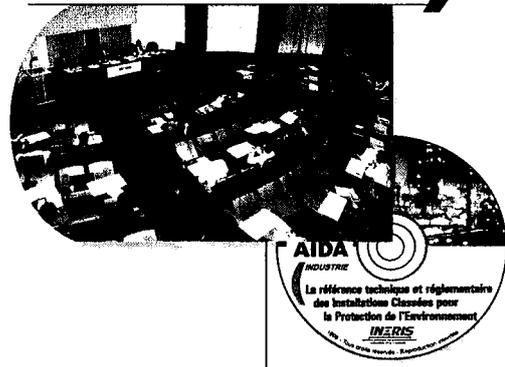
L'INERIS est Organisme Notifié pour les Directives européennes relatives aux atmosphères explosives (ATEX), aux machines, aux explosifs à usage civil. Il est également reconnu pour les Directives relatives à la compatibilité électromagnétique (CEM) et aux appareils électriques fonctionnant en basse tension (BT). Les experts en matière de certification interviennent dans les principaux domaines suivants :

- ▶ Matériels, équipements, systèmes, dispositifs de protection, capteurs et détecteurs de gaz : ATmosphères EXplosives (ATEX), Compatibilité ÉlectroMagnétique (CEM), Machines, Basse Tension (BT)
- ▶ Machines et installations en zones explosives : gaz, poussières
- ▶ Systèmes électroniques : sécurité des systèmes, sûreté de fonctionnement, foudre...
- ▶ Composants et dispositifs de sécurité
- ▶ Produits explosifs et pyrotechniques
- ▶ Transport de marchandises dangereuses, matériels et unités associés
- ▶ Substances et préparations dangereuses

Les Pouvoirs Publics ont mandaté l'INERIS pour tester, qualifier et certifier des matériels et produits spécifiques au regard des règles et normes nationales, européennes ou internationales, à l'élaboration desquelles il participe par ailleurs activement.

Des accords internationaux, notamment avec les USA, permettent d'étendre au-delà de l'Union européenne la validité des certificats et rapports d'essais établis par l'INERIS.

Valorisation et formation



Transfert des connaissances scientifiques et des savoir-faire de l'INERIS en matière d'évaluation et de prévention des risques et de protection de l'environnement.

La prévention des risques et la maîtrise de la protection de l'environnement passent par une diffusion aussi large que possible de nos savoir-faire et compétences dans ces domaines. Les ingénieurs et techniciens de l'INERIS proposent ainsi divers outils et prestations :

- ▶ L'organisation de formations, sur catalogue ou sur mesure, adaptées aux différents besoins des entreprises et des Pouvoirs Publics
- ▶ La mise à disposition de bases de données traitant des principaux aspects scientifiques, techniques et réglementaires de la sécurité environnementale
- ▶ La publication et la diffusion d'ouvrages scientifiques et de guides techniques destinés à promouvoir les règles de l'art en matière de sécurité environnementale
- ▶ La mise à la disposition des entreprises, notamment des P.M.E., d'un pôle d'expertise de haut niveau en matière de conseil en management Hygiène Sécurité Environnement selon les référentiels (ISO 14 001, management de la sécurité...)

S'appuyant sur l'expertise et les compétences de ses ingénieurs, l'INERIS a vocation à diffuser ses savoirs scientifiques et techniques auprès des entreprises, des administrations, des collectivités locales et des milieux associatifs concernés par la sécurité environnementale.

d'intervention

L'INERIS conjugue toute une variété de compétences scientifiques et techniques contribuant à la maîtrise des risques industriels et à la protection de l'environnement et de la santé. Les domaines d'intervention de l'INERIS s'articulent autour de cinq grandes missions :

Les risques chroniques

Évaluation des risques sanitaires et environnementaux à long terme des substances chimiques.

Prévention et expertise des risques liés aux activités industrielles (explosion, incendie) et aux systèmes de transports (tunnels, ports, matières dangereuses...).

Les risques du sol et du sous-sol

Modélisation et évaluation des risques géotechniques.
Surveillance et diagnostic de sites. Hydrogéologie de l'environnement.
Évaluation des risques liés aux émissions de gaz en milieu confiné et de biogaz.

La certification

Certification et évaluation des matériels, équipements, systèmes et produits contribuant à la sécurité industrielle.
Contrôles, inspections et audits (marques CE, Ex).

La valorisation et la formation

Diffusion des savoir-faire de l'INERIS par l'organisation de sessions de formation, la publication d'ouvrages scientifiques et techniques, le développement de bases de données réglementaires. Mise en place de systèmes de management Hygiène Sécurité Environnement (ISO 14001 et management de la sécurité...).

Délégations régionales

Centre Ouest

Bretagne, Centre, Normandie,
Pays de Loire

Bernard DUMONT
64 bis, Bd de l'Yser
76000 ROUEN

Tél. : 02 35 15 01 43

Fax : 02 35 15 06 63

E-mail : ineris.centre-ouest@wanadoo.fr

Nord

Ile-de-France,
Nord-Pas-de-Calais, Picardie

Roger PUFF
Parc Technologique ALATA - BP 2
60550 VERNEUIL-EN-HALATTE

Tél. : 03 44 55 63 33

Fax : 03 44 55 62 75

E-Mail : Roger.Puff@ineris.fr

Est

Alsace, Lorraine, Champagne-
Ardenne, Franche-Comté

Yves LEFIN
26, avenue Foch
57000 METZ

Tél. : 03 87 39 70 17

Fax : 03 87 76 27 73

E-mail : ineris.est@wanadoo.fr

Centre Est

Auvergne, Bourgogne,
Rhône-Alpes

Françoise ABIVEN
Parc Technologique
139, rue de l'Aviation - Bâtiment 2
69800 SAINT-PRIEST

Tél. : 04 78 90 09 86

Fax : 04 78 90 21 35

E-mail : ineris.centre-est@wanadoo.fr

Sud Ouest

Aquitaine, Limousin,
Midi-Pyrénées,
Poitou-Charentes

Jean-Luc DURKA
Compans Caffarelli
9, rue de Sébastopol
BP 867
31015 TOULOUSE Cedex 06

Tél. : 05 61 11 07 77

Fax : 05 61 22 52 48

E-mail : ineris.sud-ouest@wanadoo.fr

Sud Est - Méditerranée

Languedoc-Roussillon, Corse, PACA

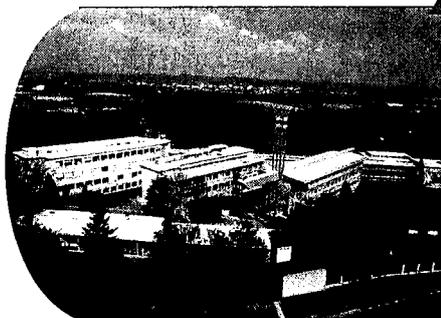
Roger REVALOR
Domaine du Petit Arbois
BP 33
13545 AIX-EN-PROVENCE Cedex 04

Tél. : 04 42 97 14 80

Fax : 04 42 97 14 89

E-mail : ineris.sud-est@wanadoo.fr

Siège de l'Ineris



Parc Technologique ALATA

BP 2 - 60550 Verneuil-en-Halatte

Tél. : 03 44 55 66 77 - Fax : 03 44 55 66 99

E-mail : ineris@ineris.fr

<http://www.ineris.fr>

Antenne de Paris

9, rue de Rocroy

75010 Paris

Tél. : 01 55 07 95 00

Fax : 01 55 07 95 01

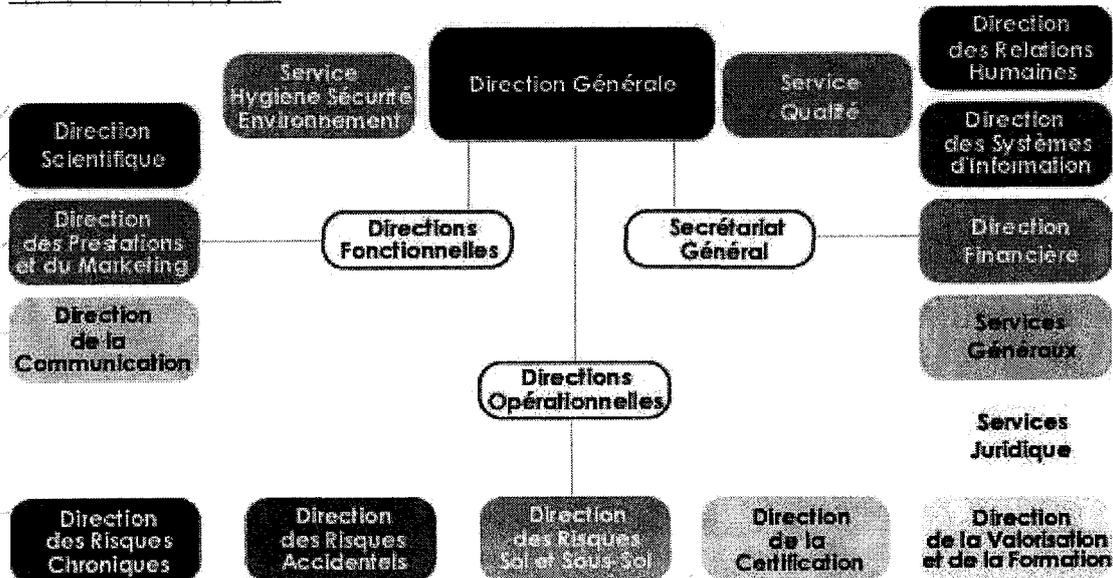
INERIS

INSTITUT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET DES RISQUES

ANNEXE 2
ORGANIGRAMME

Organigramme INERIS

[Retour Thématiques](#)



ANNEXE 3

GUIDE DE L'UTILISATEUR DE DOCT

CENTRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE GUIDE DE L'UTILISATEUR



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de documentation est situé dans le bâtiment 79, et comporte deux niveaux : la salle de lecture et la salle OPALE au niveau -1.

- **Horaires minima d'ouverture**

8h30 -12h15 et 12h50 -17h (fermeture à 16h30 les vendredi et veille de jour férié).

Le personnel assure un accueil de 8h30 à 12h15 et de 12h50 à 17h - pendant les vacances scolaires :
9h - 12h15 et 12h50 - 16h30.

- **Conditions d'admission**

Le Centre de documentation est ouvert au personnel de l'INERIS et des entreprises hébergées sur le site. Les visiteurs extérieurs sont accueillis sur rendez-vous (tarifs disponibles à l'accueil).



CARACTERISTIQUES DU FONDS DOCUMENTAIRE

- **Usuels**

Les encyclopédies, ouvrages de référence, réglementations, ... munis d'une bande rouge, sont exclus du prêt. Ils sont regroupés au centre de la salle de lecture. *Renseigner la fiche de consultation.*

- **Ouvrages** (environ 28000 titres)

Les ouvrages sont rangés suivant une cote thématique (plan de classement page 4).

Les ouvrages cotés N à T (à l'exclusion de R12) sont en salle de lecture, les cotes A à M, O, Q, U et R12 sont disponibles en salle OPALE.

Un classeur regroupant les sommaires est consultable à la fin de chaque cote.

Les ouvrages récemment achetés et d'intérêt général sont exposés à l'entrée.

- **Périodiques** (environ 330 abonnements)

Les collections de l'année en cours et de l'année précédente sont classées en salle de lecture par ordre alphabétique de titre.

Les années antérieures sont rangées en salle OPALE, les titres sont accessibles par leur adresse.

Un présentoir des revues expose pendant une ou deux semaines une sélection des derniers numéros.

La presse quotidienne est regroupée sur la table centrale.

Les périodiques circulent dans les entités et sont ensuite exclus du prêt.

Certaines revues sont disponibles en texte intégral sur le réseau (*consulter l'intranet DOCT*).

- **Réglementation - annuaires et catalogues industriels** : regroupés par sujet en salle de lecture, ils sont exclus du prêt.

- **Rapports** : Ils sont classés en salle OPALE, par organisme. Leur prêt est limité à 2 mois.

- **Normes**

Le fonds des normes, mis à jour régulièrement, est consultable en salle de lecture. Il est possible de connaître les normes disponibles à DOCT, en se connectant à l'intranet.

Le lecteur doit s'assurer de la validité des normes utilisées, à l'aide des catalogues, de la base ILI accessible sur Internet (*connexion via l'intranet DOCT*), ou auprès de l'accueil.

- **Documents disponibles à l'accueil : Plans de ville, cartes routières.**



INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Les documents sont, sauf exception, consultables en libre accès.

Pour faciliter le reclassement, utiliser les « Fantômes » mis à votre disposition pour marquer l'emplacement du document emprunté ; *en cas de doute, laisser sur les tables.*

- **Périodiques**

Une liste « Etat des collections de revues » est disponible en salle de lecture et aux entrées de la salle OPALE. Elle indique les abonnements en cours, les accès en ligne au texte intégral, ainsi que la localisation de l'ensemble du fonds des revues.

Cette liste est également consultable via l'intranet DOCT.

- **Base de données interne Coliver**

Elle recense les ouvrages, actes de congrès, thèses, enregistrés depuis 1983, les rapports depuis 1991, les annuaires et catalogues industriels, la réglementation. Elle est complétée par les ouvrages fondamentaux du fonds ancien.

Accès par console en libre service, à l'accueil et en salle de lecture.

- **Autres fichiers**

Des "tourniquets" auteur et sujet (avec plan de classement alphanumérique) signalent les ouvrages acquis avant 1983 et non repris dans la base COLIVER.

Certains fichiers (normes, rapports anciens, ...) ne sont pas en libre accès ; le lecteur devra s'adresser à l'accueil pour les consulter.

- **Bases de données externes**

Le service est abonné à sept serveurs documentaires français et étrangers permettant l'accès à environ 300 banques de données scientifiques, techniques et économiques.

- **CD-ROM** : La plupart sont consultables sur microordinateur en libre-service et exclus du prêt.

Certains sont accessibles via le réseau (consulter l'intranet DOCT).

INTRANET DOCT

(accessible par www.intranet.prive.ineris.fr rubrique Documentation scientifique)

- permet la consultation du fonds documentaire (normes, collections de revues, ...),
- fournit l'accès à des bases données extérieures (Current Contents, ILI Standards Infobase, revues en Texte Intégral ...),
- répertorie des sites sélectionnés et met à disposition des outils,
- permet la consultation de différents fichiers : Archives scientifiques, participations aux congrès, adhésions, ...

- Archives

Il s'agit essentiellement des archives techniques de l'INERIS, qui sont conservées dans des locaux d'accès contrôlé et peuvent être consultées sous certaines conditions. Les versements sont effectués par les entités qui restent responsables des dossiers (procédure SQM PR-0013).

Le fichier des Archives est en partie consultable via l'intranet DOCT.

- Traductions Les demandes de traductions sont effectuées sur l'imprimé IM-0503 ⁽¹⁾

- Adhésions aux sociétés savantes

Les demandes d'adhésions doivent être adressées au moyen de l'imprimé IM-0659 (disponible dans l'intranet DOCT) comportant tous les éléments de justification de la demande.



PLAN DE CLASSEMENT DES OUVRAGES

Acoustique, bruit	R31	Hygiène, santé au travail, toxicologie, maladies professionnelles	R65
Annuaire (général, administratifs, d'école).....	ANN	Incendies	PIN
Bibliothéconomie	S	Informatique, automatisation	T
Biotechnologies, agriculture, pesticides	R70	Législation, réglementation, propriété industrielle.....	QL
Catalogues industriels.....	CAT	Mathématiques.....	R20
<i>Charbon</i>	<i>I*</i>	Mécanique, mécanique des fluides	R21
Chimie minérale	R41	Médecine, biologie	R6
Chimie organique	R42	<i>Mine, abattage</i>	<i>C*</i>
Chimie physique.....	R37	<i>Mine, aérage</i>	<i>F*</i>
Chimie, généralités.....	R40	<i>Mine, exploitation</i>	<i>B*</i>
Déchets.....	ND	<i>Mine, transport</i>	<i>E*</i>
Dictionnaires, encyclopédies générales	DIC	Optique	R34
Economie	QM	Physique (capteurs, mesures, instrumentation).....	R30
Ecotoxicologie, effets toxiques	NX	Physique du globe, géophysique.....	R29
Electricité, électronique, électrostatique	R33	Physique mathématique.....	R22
<i>Energies</i>	<i>H*</i>	Pollution air, odeurs	NA
Entreprise, management, formation, relations humaines, qualité (BPL).....	QE	Pollution eau	NE
Environnement, pollution, écologie (généralités)	N	Pollution sol.....	NS
Environnement, technologies	NT	Polymères, matériaux.....	R45
Europe.....	EUR	Risques industriels, sécurité.....	P
Explosifs/explosions	PEX	Santé et environnement	R61
<i>Généralités</i>	<i>Q*</i>	Science, ouvrages généraux.....	R10
Génie chimique, chimie appliquée.....	R43	Structure de la matière.....	R36
Génie civil, ingénierie	R5	Sûreté de fonctionnement, sécurité des systèmes, fiabilité.....	R51
<i>Géologie, matières minérales, tremblements de terre</i>	<i>A*</i>	Tables de constantes.....	TC
<i>Géotechnique, travaux souterrains</i>	<i>D*</i>	Techniques d'analyse	R44
		Thermodynamique, chaleur.....	R32

* Les matières en italique correspondent aux ouvrages rangés en salle OPALE



VOS INTERLOCUTEURS

Jacques Vaudelin	Responsable du Centre de Documentation	Poste 6450
Maryline Colas	Adjointe - veille de normes, archives, qualité, intranet	6424
Marie-Claude Buck	recherches documentaires, suivi de réglementation	6423
Nicole Lévêque	accueil, fourniture de documents, prêt inter-bibliothèque	6422
Dominique Doise	gestion et circulation des revues	6487
Christiane Dizengremel	secrétariat, inscriptions aux congrès, adhésions, traductions	6421

(1) imprimé disponible au magasin ou dans les secrétariats, à faire viser par une personne habilitée.



- **Sur le fonds documentaire**

- **Circulation de revues , envoi de sommaires**

La plupart des revues peuvent faire l'objet d'une circulation auprès des lecteurs de l'INERIS ou, pour certaines, de l'envoi d'un sommaire.

La circulation des revues à l'intérieur d'un service est assurée par la secrétaire du service.

- **Prêts d'ouvrages et de rapports**

A l'exclusion des périodiques et des usuels, les documents peuvent être empruntés pour des durées variables. La fiche de prêt figurant dans le document sera remplie puis déposée à l'accueil. Pour les documents n'en étant pas équipés, s'adresser à l'accueil.

- **Photocopies**

Un photocopieur en libre accès fonctionne avec des cartes magnétiques (disponibles auprès de chaque secrétariat). En cas de besoin, l'accueil peut en mettre à disposition.

Important : Certains documents ne peuvent être photocopiés que pour usage interne et personnel (normes, Techniques de l'Ingénieur, ...) : l'accueil apposera les tampons nécessaires.

- **Documents hors fonds**

- **Emprunts d'ouvrages**

Il est possible d'emprunter dans d'autres organismes des documents anciens ou d'intérêt ponctuel.

- **Achats de documents (articles, ouvrages, normes, ...), abonnements aux revues**

Le Responsable du Centre de Documentation est seul habilité, pour l'INERIS, à acheter de la documentation. Avant toute demande d'achat, le demandeur doit s'assurer qu'il n'existe pas d'ouvrage équivalent dans le fonds documentaire.

Il est possible de faire une demande d'achat de document au moyen de l'imprimé DOCT IM-0500 ⁽¹⁾ en s'adressant à l'accueil. Selon sa nature, le document sera aliéné au demandeur ou envoyé en prêt. De nouveaux abonnements peuvent être suggérés par les lecteurs. Ils débiteront en principe au 1er janvier de l'année suivante.

- **Veilles**

- **Veille de normes**

Le lecteur peut, sur demande, être averti de toute modification d'une norme (nouvelle édition, additif, annulation).

- **Suivi de réglementation**

Les textes concernant certains thèmes et paraissant au Journal Officiel ou au JOCE sont diffusés à la demande. Un suivi peut être assuré pour d'autres documents réglementaires.

Pour plus de détails, consulter la procédure DOCT « Veille de normes - Suivi de réglementation » PR-0504.



- **Inscriptions aux congrès et colloques**

DOCT assure les inscriptions et la gestion des participations INERIS aux congrès, colloques, conférences, ... La demande d'inscription s'effectue au moyen de l'imprimé IM-0371 ⁽¹⁾ auquel est joint le programme complet. Le fichier des participations est consultable via l'intranet DOCT.

ANNEXE 4

PRESENTATION DE L'EQUIPE DE DOCT

Bienvenue au Centre de Documentation Scientifique et Technique

Un " Guide de l'utilisateur DOCT " sous forme papier est disponible à l'accueil

• Informations pratiques

Le Centre de Documentation est situé dans le Bâtiment 79 (plan à venir).

Horaires minima d'ouverture :

La Bibliothèque est ouverte de 8h30 à 17h (fermeture à 16h30 les vendredi et veille de jour férié),

Le personnel assure un accueil de 8h30 à 12h15 et de 12h50 à 17h - pendant les vacances scolaires : 9h - 12h15 et 12h50 - 16h30.

• Vos interlocuteurs

Jacques Vaudelin		Responsable du Centre de Documentation	6450	Jacques.Vaudelin@ineris.fr
Maryline Colas		Adjointe - veille de normes, archives, qualité, intranet	6424	Maryline.Colas@ineris.fr
Marie-Claude Buck		Recherches documentaires, suivi de réglementation	6423	Marie-Claude.Buck@ineris.fr
Christiane Dizengremel		Secrétariat, inscriptions aux congrès, adhésions, traductions	6421	Christiane.Dizengremel@ineris.fr
Nicole Lévêque		Accueil, fourniture de documents, prêt inter-bibliothèque	6422	Nicole.Leveque@ineris.fr
Dominique Doise		Gestion et circulation des revues	6487	Dominique.Doise@ineris.fr

ANNEXE 5

PLAN DE CLASSEMENT

PLAN DE CLASSEMENT DES OUVRAGES



Thème et cote de classement :

- **A**coustique, bruit R31
- **A**nnuaires (généraux, administratifs, d'école) ANN
- **B**ibliothéconomie S
- **B**iotechnologies, agriculture, pesticides R70
- **C**atalogues industriels CAT
- *Charbon I**
- **C**himie minérale R41
- **C**himie organique R42
- **C**himie physique R37
- **C**himie, généralités R40
- **D**échets ND
- **D**ictionnaires, encyclopédies générales DIC
- **E**conomie QM
- **E**cotoxicologie, effets toxiques NX
- **E**lectricité, électronique, électrostatique R33
- *Energies H**
- **E**ntreprise, management, formation, relations humaines, qualité (BPL) QE
- **E**nvironnement, pollution, écologie (généralités) N
- **E**nvironnement, technologies NT
- **E**urope EUR
- **E**xplosifs/explosions PEX

Retour haut de page

- **G**énéralités Q*
- **G**énie chimique, chimie appliquée R43
- **G**énie civil, ingénierie R5
- *Géologie, matières minérales, tremblements de terre A**
- *Géotechnique, travaux souterrains D**
- **H**ygène, santé au travail, toxicologie, maladies professionnelles R65
- **I**ncendies PIN
- **I**nformatique, automatisation T
- **L**égislation, réglementation, propriété industrielle QL
- **M**athématiques R20
- **M**écanique, mécanique des fluides R21
- **M**édecine, biologie R6
- *Mine, abattage C**
- *Mine, aérage F**
- *Mine, exploitation B**
- *Mine, transport E**
- **O**ptique R34
- **P**hysique (capteurs, mesures, instrumentation) R30

- Physique du globe, géophysique R29
- Physique mathématique R22
- Pollution air, odeurs NA
- Pollution eau NE
- Pollution sol NS
- Polymères, matériaux R45

Retour haut de page

- **R**isques industriels, sécurité P
- Santé et environnement R61
- Science, ouvrages généraux R10
- Structure de la matière R36
- Sûreté de fonctionnement, sécurité des systèmes, fiabilité R51
- Tables de constantes TC
- Techniques d'analyse R44
- Thermodynamique, chaleur R32

* *Les matières en italique correspondent aux ouvrages rangés en salle OPALE.*



ANNEXE 6

PAGE D'ACCUEIL DU SITE INTRANET DE DOCT

Centre de Documentation Scientifique et Technique

Index : A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

<i>Bibliothèque</i>	<i>Autres activités</i>
<u>Le fonds documentaire</u> (ouvrages, revues, normes,)	<u>Les inscriptions aux congrès</u>
<u>Les prestations</u> (achats de documents, circulation de revues, suivi de normes et réglementations, ...)	<u>Les adhésions aux associations professionnelles</u>
<u>Outils de recherche par thèmes</u> (bases pluridisciplinaires, données substances chimiques, réglementation, ...)	<u>Les archives</u>
<u>Revue accessible par Internet</u> (revues en texte intégral, alerte sommaire)	<u>Les traductions</u>
<u>NOUVEAUTES</u>	<u>Informations pratiques</u> (horaires d'ouverture, interlocuteurs, missions, plan de progrès)
	<u>QUALITE</u>

Retour Intranet INERIS

En cas de problème à l'ouverture de fichiers Excel,
consulter l'intranet DSI (rubrique Réseau/support technique)

ANNEXE 7

ENQUETE SUR L'UTILISATION DE LA BASE DE DONNEES
« CURRENT CONTENTS »

Exp. : Marie-Claude BUCK
Dest. : Andrée WATTIER; Anne TROTIN; Anne-sophie VINCE; ...
Date : Ven, Aoû 24, 2001 13h35
Objet : Objet : Enquête sur l'utilisation des Current Contents

Afin d'apprécier l'utilisation des Currents Content, DOCT diffuse ce questionnaire aux 70 personnes ayant participé aux réunions d'information.

Pouvez vous y répondre et le renvoyer par Groupwise.

Pour cela cliquez sur "répondre" puis sur "inclure le message" (vous pouvez alors remplir le questionnaire en mettant une étoile dans les parenthèses)

En vous en remerciant par avance.

1. Utilisez vous les CC ...

régulièrement occasionnellement jamais

Si vous n'utilisez jamais les CC, pourquoi ?

2. Combien de temps vous connectez vous par mois ?

3. Dans le cadre de vos activités, trouvez vous cet outil...

indispensable utile pas vraiment utile

4. Avez vous créé des DSI sur un thème particulier ?

oui non

Avez vous créé des DSI pour recevoir des sommaires de revues?

oui non

5. Utilisez vous les e-mail des auteurs pour commander des articles ?

oui non

6. Utilisez vous EndNote pour archiver les références bibliographiques ?

oui non

7. Avez vous trouvé les réunions d'information utiles ?

oui non

Vous ont-elles aidé à mieux appréhender les CC ?

oui non

8. Remarques personnelles

Marie-Claude BUCK
INERIS
CENTRE DE DOCUMENTATION
60550 VERNEUIL EN HALATTE
03 44 55 64 23
Fax 03 44 55 63 99
e-mail : Marie-Claude.Buck@ineris.fr

ANNEXE 8

INTERFACE DE RECHERCHE DE « SCIENCEDIRECT »



Subject View: - All Sciences -

Term(s): _____ within: Abstract, Title, Keywords
 and
 Term(s): _____ within: Abstract, Title, Keywords
 Sources: Journals Abstract Databases
 Subject: select one or more:
 - All Sciences -
 Agricultural and Biological Sciences
 Arts and Humanities
 Business, Management and Accounting
 Dates: All years Year only: 2001

Search History - [Turn On](#)

Search for articles from our full-text collection and abstracts database using this search form. Click the **Help** button for step-by-step instructions on conducting a search using this form. Consult the Search Tips for information about the use of connectors, wildcards, and other search options which can improve the precision of your search.

SCIENCE @ DIRECT

Send [feedback](#) to ScienceDirect
Software and compilation © 2001 ScienceDirect. All rights reserved.
ScienceDirect® is an Elsevier Science B.V. registered trademark.

ANNEXE 9

PAGE DU SITE INTRANET PRESENTANT LES OUTILS DE
RECHERCHE

Outils de recherche par thèmes

Mise à jour du 24/07/2001

Sujets d'intérêt général	Accidentologie
Données sur les substances chimiques	Renseignements sur les sociétés
Données d'écotoxicologie	Réglementation - Normes
Données sur les sciences de la terre & l'énergie	S'informer : les listes de diffusions

Quelques pistes permettant à chacun depuis son poste de faire une recherche d'informations scientifiques et techniques.

Contact : Marie-Claude.Buck@ineris.fr



Sujets d'intérêt général

- **Moteurs de recherche**
ALTA VISTA
L'interface de consultation d' Alta Vista en français (www.altavista.fr) apparue fin 1999 n'est pas encore fiable.
GOOGLE
- **Annuaire généraliste**
YAHOO : listes généralistes classées par catégories organisées.
- **Annuaire sélectifs**
BUBL LINK répertoire 12000 banques de données et sites de référence dans tous les domaines universitaires.
INVISIBLEWEB : plus de 11 000 sites du web invisible.
BIOME : répertoire de sites en science de la vie.
- **INIST** (rubrique **article@inist**)
Catalogue en ligne des articles et monographies disponibles depuis 1991, produit par l'INIST. A ce jour, DOCT est seul habilité à commander les articles.
- **UNCOVER**
Base de données américaine multidisciplinaire permettant la recherche de références bibliographiques (sans résumés) dans 17000 revues depuis 1988, Recherche possible par mots-clés, titres d'articles, auteurs.

[Retour haut de page](#)

- **CURRENT CONTENTS**
Base de données bibliographiques couvrant plus de 7000 revues concernant la recherche et provenant du monde entier dans les domaines : Life Sciences - Clinical Medicine - Engineering - Agriculture - Environmental Sciences - Physical, Chemical, Earth Sciences.
Année 2000 + éditions hebdomadaires pour 2001.
Recherche par auteur, sujets, profils.
Pour recevoir par mail les sommaires de revues dès parution, consulter le mode d'emploi.
- **NTIS**
Catalogue des rapports techniques de recherche et développement provenant de 300 agences fédérales du gouvernement américain.
- **TECHNIQUES DE L'INGENIEUR**
DOCT est abonné à l'ensemble des collections (à l'exclusion de la série "Lexiques") qui sont consultables en Bibliothèque.
L'accès au texte intégral est possible pour les années récentes (*demandez le mot de passe à l'accueil*).
L'intégralité de la collection devrait être accessible en ligne fin 2001.

ANNEXE 10

GUIDE DE L'UTILISATEUR DE SCIENCEDIRECT



Guide d'utilisation pour ScienceDirect

ScienceDirect est une base de données d'environ 1200 périodiques scientifiques internationaux proposant la consultation du texte intégral d'articles publiés depuis 1995. Son interface permet de parcourir les listes de titres mais aussi de mémoriser des requêtes et de programmer un système d'alerte.

Grâce à COUPERIN, l'INERIS est abonné à ScienceDirect pour 35kf. Cet abonnement donne accès à 1100 revues électroniques en texte intégral, seul le résumé est consultable pour la centaine de revues restantes. ScienceDirect distingue ces 2 types de revues : **suscribed journals** indique les titres auxquels l'INERIS est abonné, et **non-suscribed journals** indique les titres auxquels l'INERIS n'est pas abonné.

[se connecter](#)

[parcourir](#)

[rechercher](#)

[visualiser](#)

[personnaliser ScienceDirect](#)

[Exporter vers EndNote](#)

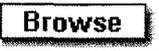


Se connecter

- se connecter à <http://www.sciencedirect.com>
- cliquer sur **group-wide login**, la page d'accueil apparaît

page d'accueil

Parcourir

- cliquer sur 
- sélectionner les revues: *display*
 - suscribed journals (revues faisant partie des abonnements de l'Ineris)
 - non suscribed journals (revues ne faisant pas partie de l'abonnement de l'Ineris)
 - suscribed and non suscribed journals (ensemble des revues)
- les trier: *sort*
 - by title (les revues sont classées par ordre alphabétique)
 - by subject (les revues sont classées par domaine scientifique)
 - by publisher (les revues sont classées par éditeur)
- cliquer sur un titre pour afficher la liste des volumes
- cliquer sur un des volumes pour voir les numéros, les pages et la date
- cliquer sur un numéro pour en afficher le sommaire, la liste des articles apparaît

[page d'accueil](#)

Rechercher

la fonction search permet de rechercher des articles et des pages web:

- cliquer sur

recherche d'articles (recherche simple)

- cliquer sur basic
- cliquer sur journals
- sélectionner dans les menus déroulants:
 - les champs interrogeables (résumé,titre,mots clés,auteurs...)
 - la source (le groupe de revues à interroger)
 - le sujet
 - la date

recherche d'articles (recherche avancée)

- cliquer sur advanced

La recherche avancée permet de formuler une équation de recherche sans passer par les menus déroulants. Il faut donc saisir des noms de champs, les termes recherchés et des opérateurs booléens

Exemple: keywords(pollution)and keywords(water)

Pour en savoir plus sur la syntaxe de recherche, [cliquer ici](#)

Remarque: les résultats d'une recherche s'affichent par défaut dans l'ordre chronologique des articles (les plus récents en premier). Cliquer sur sort by relevance pour trier les articles par leur niveau de pertinence.

recherche sur le web Le moteur de recherche Scirus donne accès à des pages web présentant un caractère scientifique:

- cliquer sur web
- sélectionner dans les menus déroulants :
 - les champs interrogeables
 - le sujet

Sauvegarder une requête

- cliquer sur save query pour sauvegarder une requête afin de pouvoir la relancer plus tard.
- cliquer sur recall search dans n'importe quelle page search pour relancer une recherche.

attention! pour accéder à cette fonction, il faut se créer un mot de passe personnel (voir personnaliser ScienceDirect)

page d'accueil

Syntaxe de recherche

- **Les opérateurs booléens**
 - **AND:** tous les mots demandés doivent apparaître.
EX. pollution AND water
 - **OR:** au moins un des termes demandés doit apparaître. OR est notamment utilisé pour ne pas passer à côté de synonymes, d'abréviations...
EX. kidney OR renal
 - **AND NOT** permet d'exclure certains mots de la requête
EX: ganglia OR tumor AND NOT malignant

Remarque: pour la recherche sur le web, les opérateurs AND et AND NOT doivent être remplacés respectivement par le signe + et le signe -

- **Priorités entre opérateurs:**
Les opérateurs booléens opèrent dans l'ordre suivant:
 - **OR**
 - **W/nn**
 - **pre/nn**
 - **NOT W/nn**
 - **W/SEG**
 - **AND**
 - **AND NOT**

utiliser les parenthèses pour changer les priorités entre opérateurs.

- **Troncature: ! ou ***
 - Utiliser **!** pour trouver un mot commençant par une racine donnée ainsi que toutes ses formes constituées en ajoutant des lettres après la racine.
EX. behav! pour obtenir behave, behaviour, behavioural...
 - L'astérisque ***** permet de remplacer des lettres à l'intérieur d'un mot, à l'exception du premier caractère.
- **Caractères spéciaux**
les caractères spéciaux doivent être remplacés par les caractères alpha-numériques classiques:
 - les accents doivent être remplacés par leur équivalent non accentué
 - pour l'alphabet grec: remplacer la lettre grecque par sa transcription phonétique anglaise. **EX: K=Kappa**
 - les caractères du type exposants etc...doivent être tapés sur la même ligne que les autres caractères. **EX: H2O**
 - certains caractères non alpha-numériques, comme *, +, - sont considérés comme des délimiteurs et ne peuvent être utilisés.
- **Choix des termes**
 - éviter les critères de recherche trop génériques comme "cell" "behaviour".
 - préférer des termes précis y compris les abréviations, le jargon

professionnel et les mots à la mode. EX.mri OR magnetic resonance imaging

- **Recherche par auteur**

Les noms d'auteur sont stockés dans une grande variété de formats selon la provenance du document. L'ordre d'apparition du nom et du prénom peut varier, de même que la présentation des noms à initiales multiples. Pour trouver quand même les articles d'un auteur rentré avec des initiales qui peuvent varier, il faut utiliser des opérateurs d'adjacence.

EX.

- Pour trouver les articles de Durand Y ou Y Durand, formuler la question ainsi: Durand W/I y
- Pour trouver tous les articles de R.Smith, RAY Smith et Rymond Smith, utiliser une troncature: r!smith

- **Singulier/pluriel**

En saisissant un mot anglais au singulier, on obtient des réponses contenant le mot au singulier, au pluriel et dans sa forme possessive. Toutefois les pluriels irréguliers comme child/children ne seront pas trouvés automatiquement par le moteur de recherche. Dans ce cas, la seule solution est d'utiliser l'opérateur booléen OR.

EX: child OR children.

- **Majuscules**

Les minuscules et les majuscules peuvent être utilisées indifféremment, le système les interprète de façon identique.

- **Mots vides**

Le système ne permet pas de recherches sur les mots dits "vides". Les mots vides peuvent être définis comme des mots fréquemment utilisés qui n'apportent pas de sens supplémentaire à une requête.

Exemples de mots vides:

- les articles: the, an...
- les pronoms personnels: he, she...
- la plupart des formes du verbe être: be, was...
- quelques conjonctions: as, because, if, when...

page d'accueil

Visualiser

Les articles ne portant pas le signe *document plus* :

- cliquer sur abstract
- cliquer sur journal format PDF pour accéder à l'article

Les articles portant le signe *document plus*:[Ⓢ]

- cliquer sur **summary plus** pour voir le résumé ainsi que que les références renvoyant à la bibliographie en fin de document, le plan de l'article , les vignettes des illustrations et tableaux, la bibliographie avec liens vers d'autres articles de ScienceDirect
- cliquer sur **article** pour avoir accès à l'article en plein texte au format HTML (liens hypertextes)
- cliquer sur **journal format PDF** pour afficher l'article exactement tel qu'il apparaît dans l'édition papier de la revue.
Il est bien sur possible d'imprimer les articles.

page d'accueil

Personnaliser ScienceDirect

Pour personnaliser ScienceDirect, il est nécessaire de créer un mot de passe personnel:

- cliquer sur **create a personal profile**, un formulaire apparaît
- cliquer sur **submit**

Personnaliser la page d'accueil:

- sélectionner dans **subject view**, un domaine. Cette fonction permet, par exemple, de connaître les nouveautés en matière de publications ou de sites web

Créer une liste de revues personnelle:

- cliquer sur **Account**, les fonctions disponibles apparaissent
- cliquer sur **personal journals list**, la liste des revues apparaît
- sélectionner les revues
- cliquer sur **submit**

Visualiser cette liste:

- cliquer sur **Browse** puis sur **personal journals**

ScienceDirect propose un système d'alerte par e-mail:

- alerte à propos d'un sujet:
 - faire une recherche
 - cliquer sur **save an e-mail alert**
 - cliquer sur **submit**
- alerte pour la sortie d'un nouveau numéro de revue:
 - cliquer sur **Account** puis sur **new issue alert**, la liste des revues apparaît
 - sélectionner les revues et cliquer sur **submit** (ce service est également accessible depuis la fonction **browse**

Vous serez notifié par courrier électronique chaque fois que de nouveaux articles correspondants à votre profil auront été retrouvés.

page d'accueil

Exporter vers Endnote

- effectuer une recherche
- sélectionner une ou plusieurs références
- cliquer sur export
- sélectionner citation ou citation + abstract
- l'export vers le programme EndNote 4 se fait automatiquement à condition toutefois d'avoir EndNote 4 et dans ce programme d'ouvrir *library*

[page d'accueil](#)

ANNEXE 11

INDEX

A.

- Abonnement à une revue
- Accidentologie
- Achats de documents
- Alerte: voir Diffusion
- AMAZON
- Annuaire de sites internet
- Annuaire en bibliothèque
- Archives INERIS
- ARIA
- Associations professionnelles- adhésion

B.

- Bases de données
 - Bibliographique interne :COLIVER
 - Externes (via DOCT)
 - Sur internet

C.

- Cartes géologiques
- Cartes routières
- CD-Rom
 - AIDA Industrie
 - AIDELEC
 - ATSDR
 - CODE PERMANENT ENVIRONNEMENT ET NUISANCES
 - Encyclopédie ECOTOX
 - INRS.BIBLIO
 - IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)
 - Journal Officiel des Communautés Européennes
 - KOMPASS MARKET
- CHEMFACT
- CHEMINDEX
- Circulation des revues

- Classement des ouvrages
- Codes
- COLIVER
- Collections de revues
- Commandes de documents
- Congrès- participation
- Current Contents

D.

- Documents-demande d'achat
- Diffusion par mail
 - Ouvrages parus
 - Sommaires de revues
 - CURRENT CONTENTS
 - SCIENCEDIRECT
- DOE (US Department Of Energy)
- Données physico-chimiques
- Dossiers thématiques

E.

- ECOTOX
- Ecotoxicologie
- EINECS PLUS
- Emprunts
 - Prêts d'ouvrages et de rapports
 - Emprunts d'ouvrages auprès de bibliothèques extérieures
- Energie
- ENVIRONMENTAL FATE DATABASE
- ENVIRONNEMENT ET NUISANCES - code permanent

F.

- FACTORY MUTUAL
- FIREDOC
- Fonds documentaires
 - Normes
 - Ouvrages
 - Rapports
 - Revue
 - Réglementation
 - Documents divers

G.

- Généralités- recherche
- GEOSCIENCE

H.

- Horaires d'ouverture
- HSDB (hazardous substances databank)

I.

- Information: voir Recherche d'information
- INFOTERRE
- INIST
- Inscriptions- Congrès
- IPCS-INCHEM
- Interlocuteurs

J.

- Journal officiel

K.

- KOMPASS
- KOMPASS MARKET
- KOMPASS INTERNATIONAL

L.

- LAVOISIER

- **Legislation: voir Réglementation**
- **Librairies en ligne**
- **Locaux**

M.

- **Mail: voir Diffusion**
- **MARS (Major Accident Reporting System)**
- **Medline**
- **Missions de DOCT**
- **Moteurs de recherche**

N.

- **Normes**
 - **Normes en bibliothèque**
 - **Organismes normalisateurs**
 - **Veille de normes**
 - **Base de normes ILI**
 - **Photocopies de normes**
- **NTSB (National Transportation Safety Board)**
- **Nouveautés**
- **NTIS**

O.

- **Outils de recherche**
- **Ouvrages du fond documentaire**

P.

- **Plaquettes de sociétés**
- **Plan de classement des ouvrages**
- **Plans de villes**
- **Plans de progrès de DOCT**
- **Prêts d'ouvrages et de rapports**

- PRIM.NET

Q.

- Qualité

R.

- Rapports en bibliothèque
- Rapports annuels de sociétés
- Recherche d'informations
 - En ligne
 - Via DOCT
- Réglementation
 - Documents disponibles en bibliothèque
 - Suivi de réglementation
- Revues
 - Circulation
 - Revue accessibles sur internet
 - Abonnements disponibles en bibliothèque
 - Sommaires de revues papier
 - Sommaires de revues électroniques

S.

- Sciences de la terre
- SCIENCEDIRECT
- Sites Internet
 - AFNOR
 - AIDA Industrie
 - ATSDR Toxicological Profiles
 - ISO
 - Journal Officiel
 - Journal Officiel des Communautés Européennes
 - LEGIFRANCE
 - PUBMED
 - Répertoires de sites/ annuaires
 - TOXNET
- Sociétés
 - Plaquettes et rapports annuels
 - Renseignements

- Sociétés savantes- adhésion
- Sommaires de revues papier
- Sommaires de revues électroniques
 - CURRENT CONTENTS
 - Revue en texte intégral
- Substances chimiques

T.

- Techniques de l'ingénieur
 - Consultation
 - Photocopies
- Thèmes (recherche par)
- Toxicité
- Toxnet
- Traductions

U.

- UNCOVER
- Usuels

V..

- Veille
 - De Normes
 - Réglementaire
 - Scientifique

BIBLIOGRAPHIE

Articles traitant de l'édition scientifique :

- CHARTRON.G, La presse périodique scientifique sur les réseaux, *in* ROUHET.M, *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*, Le cercle de la librairie, 1996.
Disponible sur : « <http://www.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d03/3chartron.html> » site consulté le 08/06/01
- CHARTRON.G, La presse scientifique électronique : analyse de l'offre des intermédiaires, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, n°3, p.28-40
- LE CROSNIER.H, Les journaux scientifiques ou la communication de la science à l'heure du réseau mondial, *in* CEM-GRESIC, *la communication de l'IST dans l'enseignement supérieur et la recherche : l'effet Renater/ Internet*, Paris : ADBS éditions, 1995. (Actes du colloque des 16, 17 et 18 mars 1995, Bordeaux)
Disponible sur : « <http://www.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d03/3lecrosnier.html> » site consulté le 11 /06 /01

Articles traitant des répercussions des nouvelles technologies sur les bibliothèques :

- BONNELLY.C, *Bibliothèques et NTIC : évolution ou révolution ?*, Nouvelles technologies de l'information et transmission des connaissances Fribourg, 1998
Disponible sur : « <http://www.bibl.ulaval.ca/bonnelly/fribourg/> », site consulté le 27/07/01
- LE CROSNIER.H, *Les bibliothèques numériques*, Forum initiatives : inforoutes et technologies de l'information : une chance pour le développement économique et social dans l'aire francophone Asie du sud-est, Chine, Océan Indien, Pacifique, Hanoi, 1997
Communication disponible sur :
« <http://www.admiroutes.asso.fr/espace/acces/hanoi.html> » site consulté le 25/07/01
- LE CROSNIER.H , L'hypertexte en réseau : repenser la bibliothèque, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, 40(2), p.9-13

- LUPOVICI.C, De la bibliothèque classique à la bibliothèque numérique : continuité et rupture, *Documentaliste- science de l'information*, 2000, vol 37, n° 5-6, p.286-297

Articles présentant des exemples de bibliothèques virtuelles :

- BONNELLY.C, *Développement des nouvelles technologies dans les bibliothèques universitaires nord-américaines : réalisations et perspectives*, 1996
Document électronique disponible sur : « <http://www.bibl.ulaval.ca/bonnelly/fribourg/> », site consulté le 27/07/01
- DESCHATELETS.G, DUFOUR.C, *Etude de faisabilité pour la mise en place d'une bibliothèque virtuelle en sciences de l'information dans le cadre du projet SLISNET*, Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information, université de Montréal, février 1997
Disponible sur : « <http://www.enssib.fr/autres-sites/SLISNET/bibelec/index.html> », site consulté le 16/08/01
- LAPLANTE.I, Une bibliothèque virtuelle de périodiques dans les cégeps : une réalité qui dépasse les frontières, *Education et francophonie*, 1998, vol 26, n°1
Disponible sur : « <http://www.acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/06-laplanthe.html> » site consulté le 25/07/01
- PIGNARD.N, GERETSCHLAGER.I, JERDELET.J, Le traitement informatisé de ressources électroniques au CERN, *Documentaliste- science de l'information*, 2001, vol 38, n°1, p.24-35
- TEASDALE.G, BONNELLY.C, La bibliothèque virtuelle de l'université de Laval : une réalité tangible, *Education et francophonie*, 1998, vol 26, n°1